HAL
open science

La voie narbonnaise (via Aquitania) et l'occupation de ses abords à Toulouse (Haute-Garonne). Allées Paul-Feuga et Jules-Guesde

Gilles Peyre, Isabelle Rodet-Belarbi, Alain Badie, Francis Dieulafait, Jean-Luc Boudartchouk

▶ **To cite this version:**

Gilles Peyre, Isabelle Rodet-Belarbi, Alain Badie, Francis Dieulafait, Jean-Luc Boudartchouk. La voie narbonnaise (via Aquitania) et l'occupation de ses abords à Toulouse (Haute-Garonne). Allées Paul-Feuga et Jules-Guesde. 2021. halshs-03381835v1

HAL Id: halshs-03381835

https://shs.hal.science/halshs-03381835v1

Submitted on 18 Oct 2021 (v1), last revised 28 Dec 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La voie narbonnaise *(via Aquitania)* et l'occupation de ses abords à Toulouse (Haute-Garonne)

Allées Paul-Feuga et Jules-Guesde

Gilles PEYRE

avec la collaboration de
Isabelle RODET-BELARBI
Alain BADIE
Francis DIEULAFAIT
Jean-Luc BOUDARCHOUK

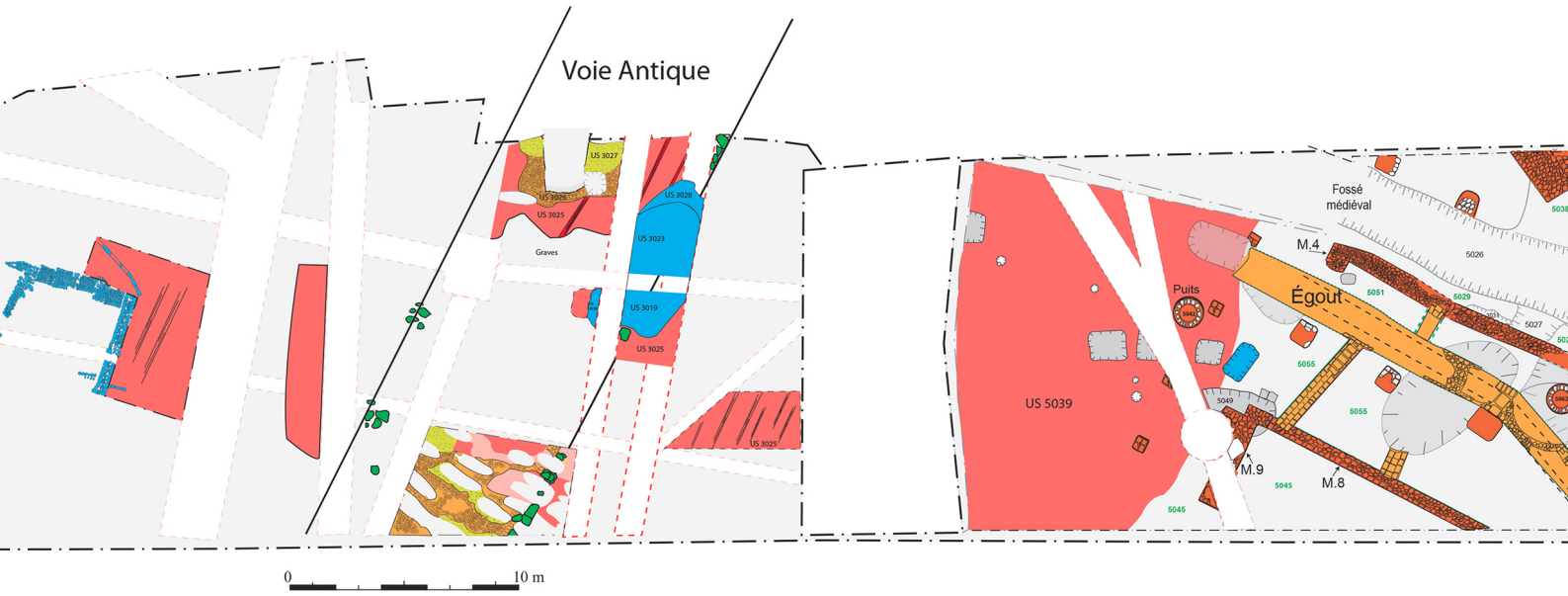

RÉSUMÉ

En 1994, la construction d'un parking et d'un passage souterrain allées Paul-Feuga et Jules-Guesde, à Toulouse, ont permis de préciser nos connaissances sur la voie antique de Toulouse à Narbonne ainsi que sur l'utilisation d'un espace péri-urbain de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne.

La plus ancienne structure mise au jour est un fossé d'**époque gauloise**, dont le comblement contenait de la céramique du **Ier siècle avant J.-C.**
Au **début du Ier siècle** de notre ère, on construit dans ce secteur la voie romaine qui desservait la ville antique par le sud. Sa partie centrale était composée d'un radier de galets délimité par des blocs de marne et possédait des bas-côtés servant aussi à la circulation. Au bord de cette route, à l'est, se trouvait un bâtiment du **milieu du Ier** siècle à vocation commerciale. Deux puits et un réseau de canalisations d'égout complétaient ces aménagements.
Un autre bâtiment, plus tardif, construit en briques, **fin IVe/ début Ve** siècle, a été découvert, à l'ouest et de l'autre côté de la route par rapport au précédent. Puis, **fin Ve début VIe** siècle, plusieurs fosses-dépotoirs furent creusées, dans lesquelles des céramiques, notamment à décor estampé, ont été retrouvées. Elles traduisent la fin de l'utilisation de cet espace.
Il faut ajouter que des fragments d'architecture remarquables du **Haut-Empire** ont été recueillis, mais en position résiduelle dans des contextes médiévaux : il s'agit d'un chapiteau composite en calcaire et d'une corniche d'angle à modillons en marbre.
Vers le **VIIe** siècle après J.-C., ce site prend une vocation funéraire qu'il va garder pendant près d'un millénaire. D'abord disséminées sur tout le secteur, les inhumations vont ensuite se cantonner jusqu'au **XVIIe siècle** dans une clôture mise en place au **XIIe** siècle et matérialisée par un mur bordé de caveaux en briques. Ce sera le futur cimetière Saint-Michel du nom d'une église construite, au début du **XIVe** siècle, sur l'actuelle place Lafourcade.
Le cimetière est définitivement désaffecté vers la fin **du XVIIIe** siècle pour laisser place, dans la zone explorée par cette fouille, à un quartier d'habitation dont quelques vestiges ont été retrouvés : cours pavées, latrines, puits. Enfin ces maisons sont rasées au **XIXe** siècle pour faire place à des allées.

Le mobilier archéologique n'a pas fait l'objet d'une nouvelle analyse pour cette publication.
Les différentes études ont été réalisées par :

Alain Vernhet (†) et **Jean-Luc Boudartchouk** pour la céramique antique.
Christine Le Noheh pour la céramique médiévale et moderne.
Francis Dieulafait pour l'étude numismatique.
Isabelle Rodet-Belarbi pour la faune de la fosse 3023.
Alain Badie pour les éléments d'architecture antique.

Tous nos remerciements pour leur aide à:
Ingrid Dunyach, Lydie Hoarau, Iouri Bermond, Thierry Odiot, Jean Catalo et Marc Coulonge.

SOMMAIRE

Résumé 1

Introduction 3

Contexte de l'intervention archéologique 3
Chronologie des vestiges découverts 3

Période Antique 5

La voie narbonnaise 5

Description 5
Construction de la voie 6
Les bas-côtés 8
Datation de la voie 9
Evolution des bas-côtés 9

Urbanisation aux abords de la voie 10

Bâtiment 11
Description 11
Fonction 12
Datation 12
Egout 13
Puits 14

Antiquité tardive 15

Description 15
Etude de la faune de la fosse 3023 16

Conclusion 18

Bibliographie 19

Chapiteau composite et corniche modillonaire 20

Annexes 22

Introduction

L'aménagement d'un parking et d'un passage souterrain, allées Paul-Feuga et Jules-Guesde à Toulouse, a donné lieu à une fouille préventive effectuée en trois phases, en juin et novembre 1992 puis du 16 mars au 15 mai 1993 . Elle faisait suite à une campagne de sondages entreprise en mai 1991, suivie d'une fouille d'évaluation en août de la même année.
Au total 1660 m² ont été explorés avec l'aide d'une équipe de fouille réduite, composée de six personnes sur les trois phases du chantier (Fig 1).

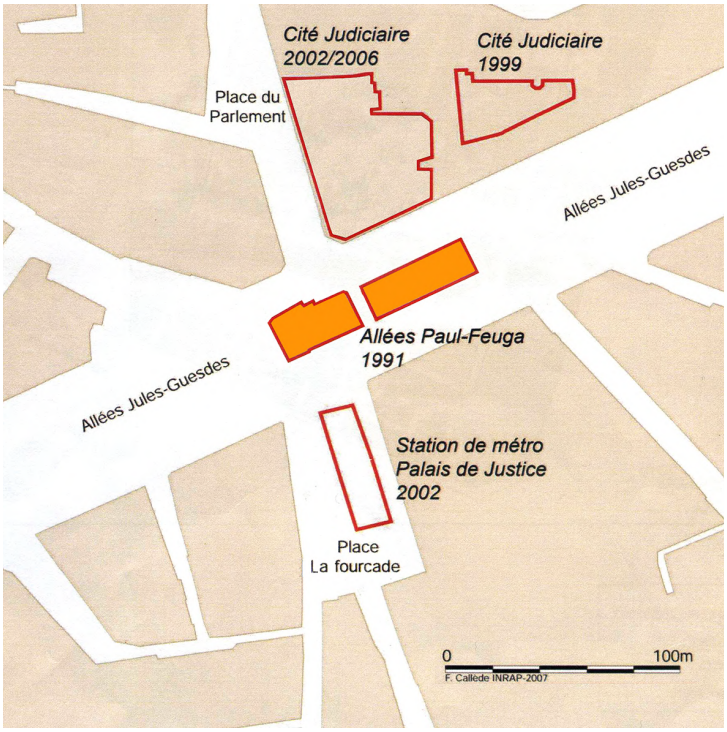

Fig 1 : plan de situation de la fouille

Ce quartier n'avait jamais fait l'objet de recherches de terrain dans la mesure où il n'avait pas subi d'urbanisation récente. La démolition des autoponts (Fig 2) et la construction du parking allaient permettre de préciser l'urbanisation extra-muros à l'Antiquité et révélé le vaste cimetière médiéval Saint-Michel.

Fig 2 : vues générales

Contexte de l'intervention archéologique (1991-1994)

En 1991, les connaissances de l'environnement archéologique des allées Jules-Guesde et Paul-Feuga ne nous donnaient pas d'indications précises. Nous savions que les travaux devaient se trouver dans la zone extra-muros de l'enceinte romaine du Haut-Empire et du Château Narbonnais, dans l'axe de la voie antique. En effet, celle-ci avait été reconnue lors de travaux, place Lafourcade, à une centaine de mètres plus au sud. Pour l'époque médiévale, nous ne connaissions avec certitude que l'implantation de l'église Saint-Michel et de son cimetière utilisé jusqu'au XVIIIe siècle.
La conclusion du premier rapport d'évaluation, suite à quatre sondages réalisés en 1991, indiquait que «la mise en place d'une fouille archéologique ne s'imposait pas pour les allées Paul-Feuga » et préconisait simplement une fouille sur le secteur du carrefour Saint-Michel.
Un complément d'évaluation mené en août de la même année confirmait la présence de la voie antique et d'une bordure mais montrait « que la stratigraphie de ce secteur avait été fortement perturbée », et que le secteur de « la trémie (Phase 3), se trouve hors de la zone à très hauts risques archéologiques. L'opération de fouille concernera essentiellement le tracé de la voie antique…. Elle pourra également s'attacher à une meilleure connaissance de l'emprise réelle de la nécropole de Saint-Michel ».
Les fouilles menées en 1992 et 1993 ont montré que l'étude préalable avait très largement sous-évaluée l'opération à mettre en place.
Malgré ces difficultés, les fouilles ont néanmoins permis d'éclairer nos connaissances sur l'occupation de Toulouse à l'époque antique.

Chronologie des vestiges découverts

Placé entre une dépression humide, drainée jusqu'au début de l'époque moderne par le ruisseau du Sauzat à l'est et le lit de la Garonne à l'ouest, le site occupe le point haut de la terrasse alluviale, protégé des inondations et constituant un passage obligé entre la rive gauche et l'étang du Sausat.

Les observations géologiques de Georges Astre (Fig 3) avaient permis de proposer un plan de localisation de cet étang dans le secteur (Astre 1963).

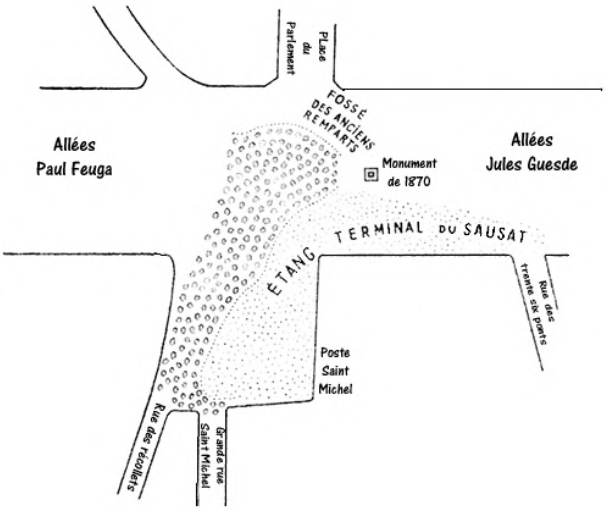

Fig 3 : localisation de l'étang de Sausat et du plateau St Michel

Quelques éléments **chasséens,** hors contexte stratigraphique, ont été découverts (V^{e} et IVe millénaires avant notre ère). C'est un fait à signaler dans la mesure où les sites de cette époque autour de Toulouse se retrouvent essentiellement sur la rive gauche du fleuve à l'exception du site de la caserne Niel.

L'occupation **protohistorique** est attestée par quelques aménagements datés du deuxième âge du Fer. Un fossé, orienté sud-est / nord-ouest, a été partiellement reconnu dans le sondage 3 (Annexe Coupe 6). Son remplissage est daté autour du premier quart du Ier siècle avant J.-C. (vers 80). Cet élément, observé ponctuellement, ne peut être rattaché aux niveaux sus-jacents et sa fonction n'a pas été définie.

Pour l'**époque antique**, de nombreux vestiges ont été découverts, notamment la voie, bordée d'un côté par un bâtiment commercial daté du milieu du Ier siècle alors que de l'autre côté on trouve les fondations d'une structure quadrangulaire de l'Antiquité tardive.

Le cimetère St Michel

Vers le **VIIe** siècle après J.-C., le site prend une vocation funéraire qui perdure pendant près d'un millénaire.
Très vite, malgré les nombreuses perturbations dues aux tranchées des réseaux qui représentaient un tiers de la surface, nous avons constaté une densité très importante des tombes.
Dans la partie orientale (Phases 2 et 3), elles n'ont pu être traitées exhaustivement, seuls deux sondages ont été réalisés.
Dans la phase 1 à l'ouest, les tombes les plus anciennes sont datées par 14C de 621 à 905 (Fig 4). Au total 81 tombes ont été exploitées et publiées dans l'ouvrage le *Cimetière Saint Michel* de Didier Paya et Jean Catalo (Paya et Catalo 2011).

Fig 4 : tombes du haut Moyen Âge (Phase 1)

Par la suite, les inhumations vont se cantonner jusqu'au **XVIIe** siècle à l'intérieur d'une clôture mise en place dès le **XIIe** et matérialisée par des murs bordés de caveaux en briques (Fig 5). Il s'agit du futur cimetière Saint-Michel du nom d'une église construite au début du **XIVe** siècle, sur l'actuelle place Lafourcade.
Vers la fin du **XVIIIe** siècle, le cimetière est définitivement désaffecté, pour laisser place à un quartier d'habitation dont des vestiges ont été retrouvés : cours pavées, latrines, puits.
Enfin ces maisons sont rasées au **XIXe** siècle pour faire place aux allées Paul-Feuga et Jules-Guesde.

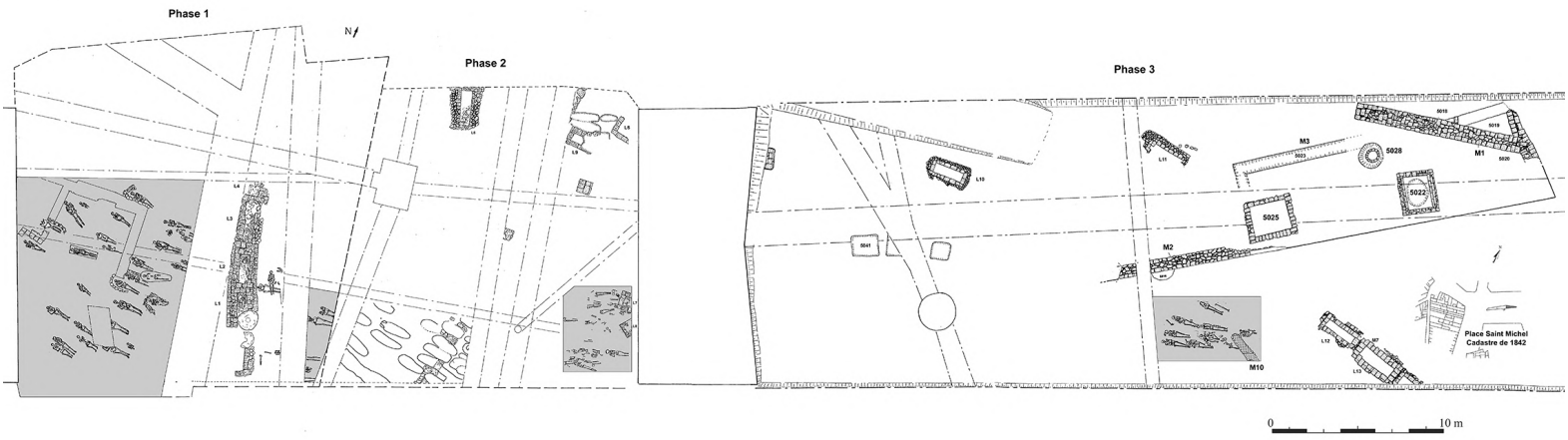

Fig 5 : plan général du site avec la localisation des tombes fouillées

Période Antique

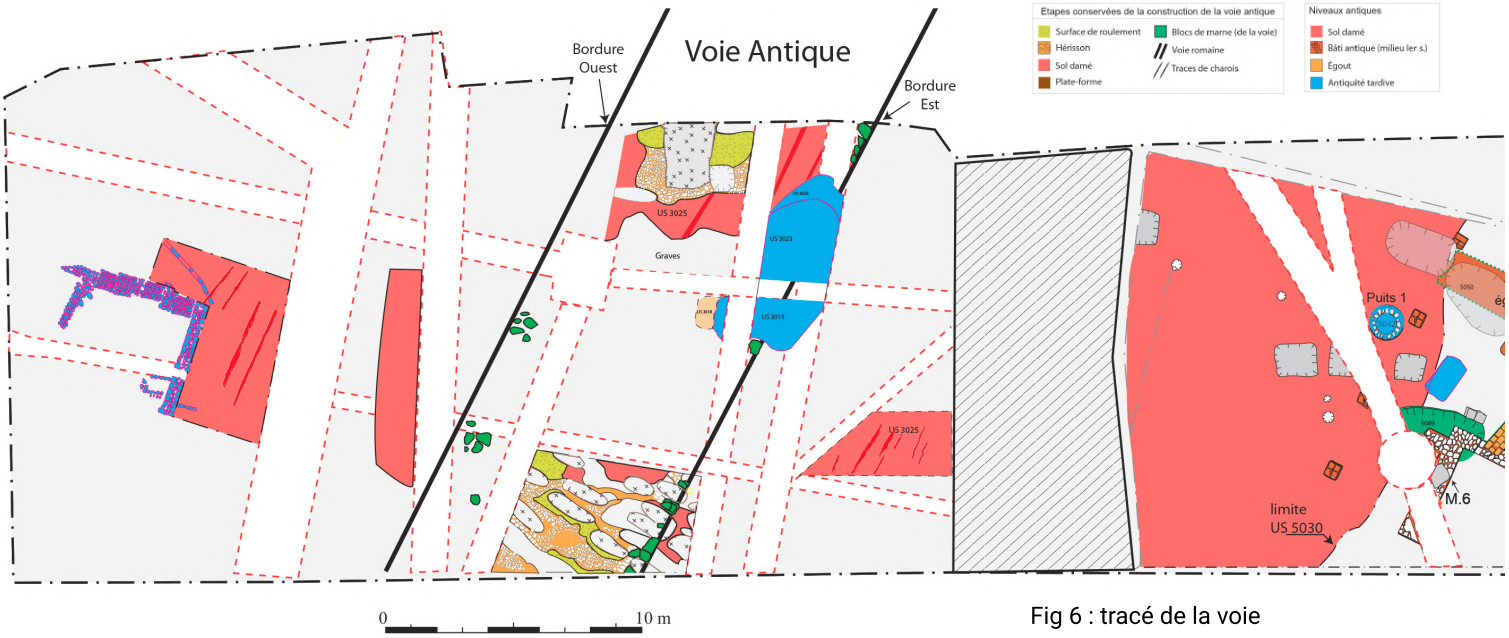

Fig 6 : tracé de la voie

La voie narbonnaise

Description

Dans un article publié en 1991, G. Baccrabère donne un premier descriptif de la voie découverte Place Lafourcade (Baccrabère 1991). Il note la présence d'une couche supérieure de gravier jaune clair, reposant sur un niveau de galets. À la base, se trouve une assise de graviers de couleur noirâtre, formant une sorte de croûte avec en dessous le limon. Il a reconnu, contre la bordure orientale, un probable fossé d'une largeur de 0,80 m pour une profondeur de 0,60 m.
En 2002 et 2003, l'opération d'archéologie préventive sur la cité judiciaire, sous la direction de Jean Catalo, a permis d'observer la voie Narbonnaise et d'en comprendre les niveaux de constructions.
L'emprise de la voie que nous avons mise au jour en 1994 a été fortement perturbée par les nombreuses tombes et le réseau intense de tranchées contemporaines ainsi que par une fosse (US 3018-3019-3023) de l'Antiquité tardive (Fig 6). La voie est constituée de 4 niveaux (Fig 7 et 8) dont la description du haut vers le bas est la suivante :

Surface de roulement (US **3011**/3027)
Ce niveau, d'une épaisseur de 10 à 15 cm, est constitué de graviers et de sable jaune clair incluant quelques galets de petites tailles (3 à 5 cm).

Hérisson (US **3012**/3026)
Sous la couche précédente, se trouve donc un mélange de gros galets (10 cm en moyenne) et de sable gris. Son épaisseur est de 5 à 20 cm. Vers les margines les galets sont beaucoup plus gros (15 à 20 cm)

Sol damé de préparation (US **3013**/3025/5039)
Sol fortement damé en surface, d'environ 5 cm, sur le haut des niveaux sous-jacents présentant des traces de charrois bien visible dans le secteur nord

Plate-forme (US **3014**/3015/3016/3030/3038)
Remblai de 30 à 60 cm environ, composé d'un sédiment mêlant terre et cailloutis, qui constitue la plate-forme d'installation de la voie

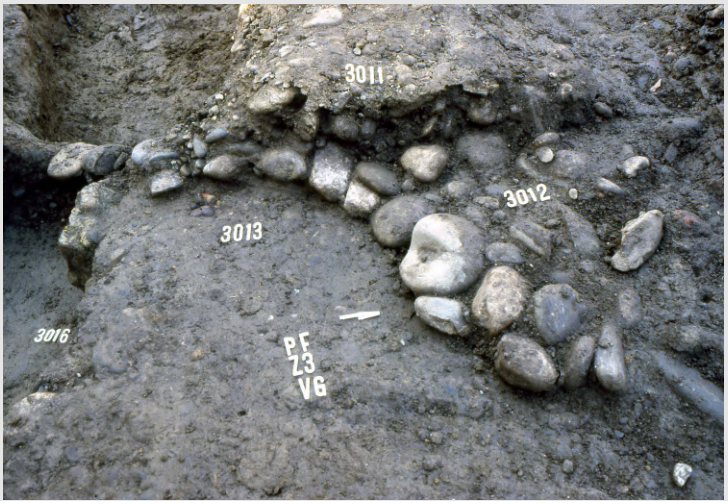

Fig 7 : niveaux de la voie

Fig 8 : parties conservées de la voie dans le secteur sud avec les blocs de marne en bordure

Construction de la voie

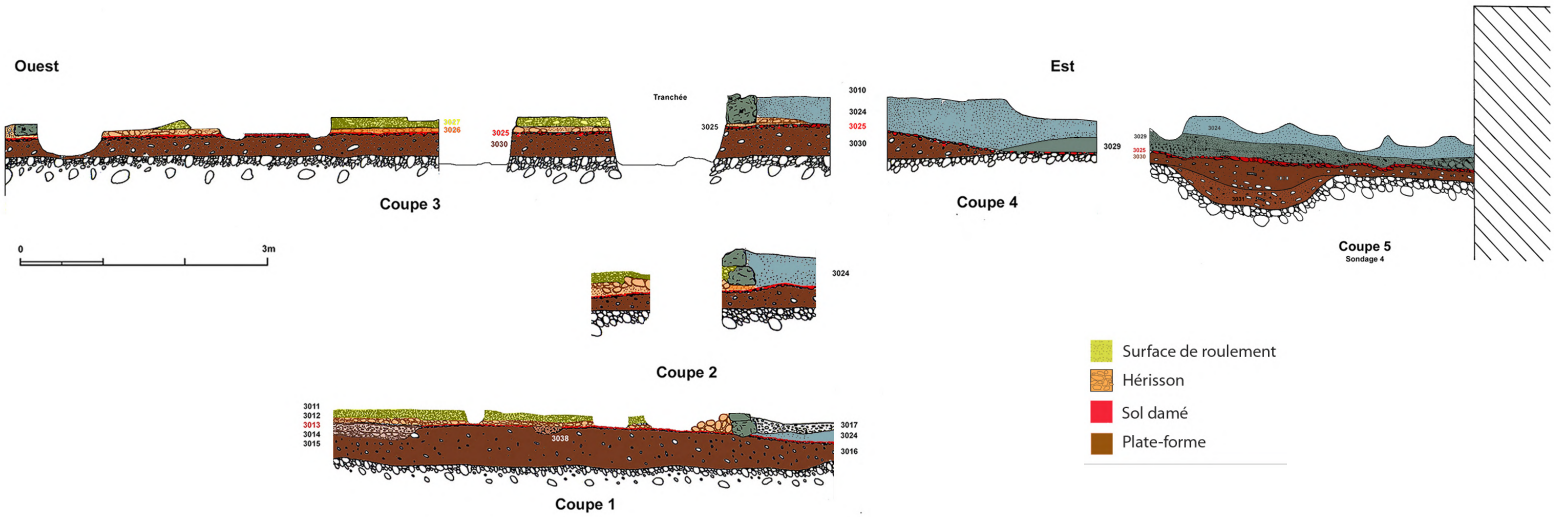

Fig 9 : coupes de la voie

Le substrat géologique est formé par des dépôts fluviaux qui forment des terrasses étagées de la Garonne (3040) et qui reposent sur la molasse. Il est constitué d'alluvions caillouteux d'épaisseur variable qui associent galets, graviers et gravillons emballés dans une matrice souvent plus sableuse pour les formations récentes. La voie a été édifiée sur le point le plus haut de la terrasse. Le pendage vers l'est dans la zone 3 est assez marqué, de l'ordre de 10%.

La première étape de la construction est la mise en place d'une plateforme

Ce niveau mesure 30 à 60 cm d'épaisseur sur l'emprise de la voie et déborde de 3 m sur les côtés (Coupe 3 - Fig 9). Cet épandage est composé de limon et de graviers dans le secteur sud (3016 - Fig 10), mêlés de galets dans les épandages 3014 et 3015 ainsi que dans le secteur nord (3030 - Fig 11).

Sur cette plateforme, un niveau de circulation constitué de graviers (3013/3025) est par la suite aménagé. C'est un sol très compacté présentant des traces de charrois en surface dans le secteur nord (Fig 5). C'est la première chaussée de la voie avant la délimitation de celle-ci par des murs bordiers.

Sur le côté oriental, on observe un petit fossé creusé avant la constitution de la plateforme (Coupe 5 du plan général avec localisation des coupes en annexe). Sa largeur est de 2,30 m pour une profondeur de 0,60 m. Il est distant de 6 m du bord oriental de la voie (Fig 9). Observé sur une faible longueur lors d'un sondage, la vocation de ce creusement est hypothétique. Il peut s'agir d'un fossé de drainage mis en place lors de la construction de la voie.

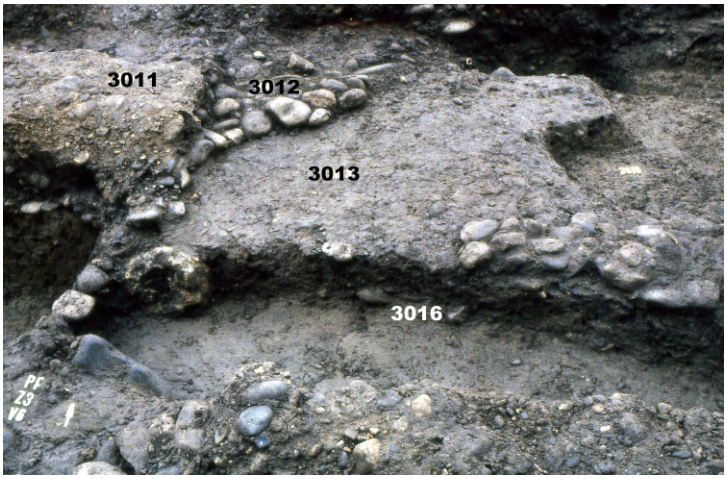

Fig 10 : constitution de la voie dans secteur sud

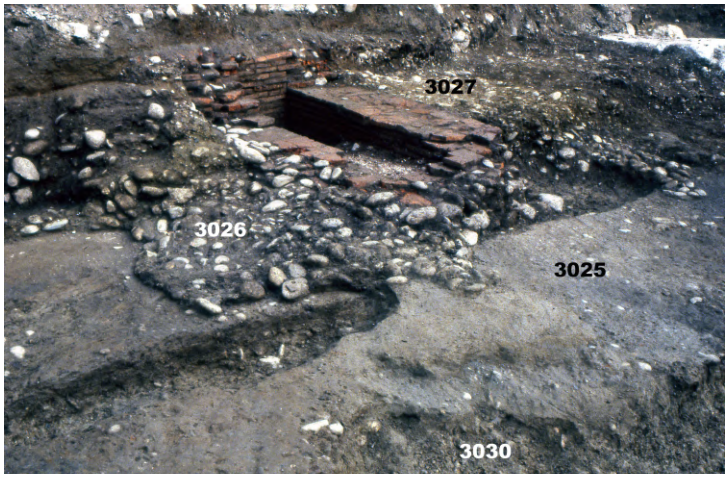

Fig 11 : constitution de la voie dans secteur nord

La deuxième étape est l'élévation de la voie.

Afin de délimiter la chaussée, une série de blocs de molasse vont être disposés de part et d'autres de la plateforme. Cette bordure n'a pu être observée que partiellement. D'une largeur de 8,80 m environ, le tracé de la voie est bien identifié dans le secteur devant la porte Narbonnaise (Fig 12).

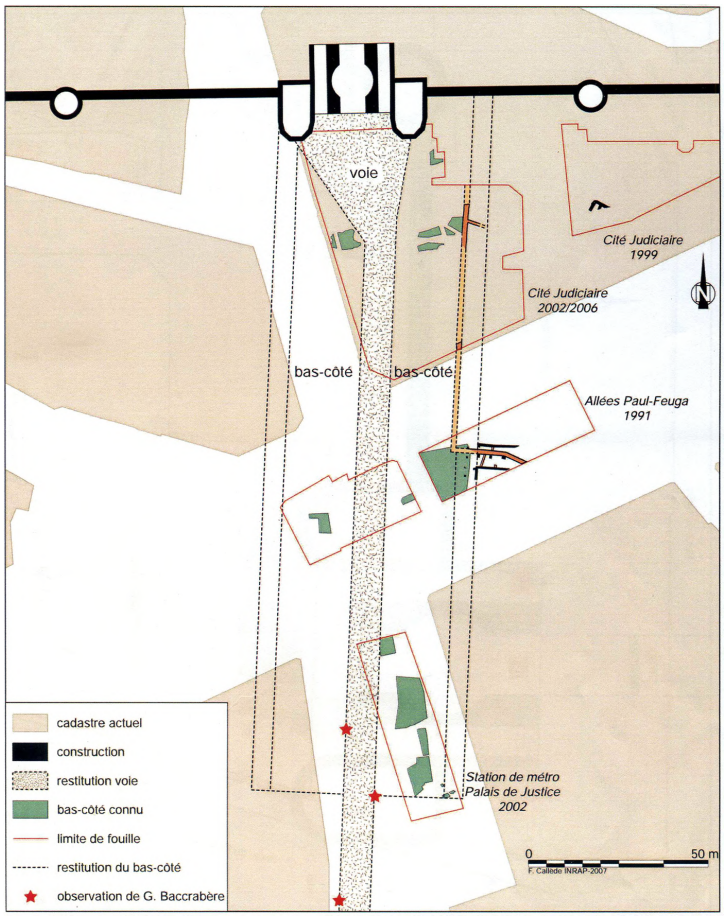

Fig 12 : hypothèse de restitution de la voie Narbonnaise à la fin du 1er siècle d'après (Catalo 2007)

Dans les parties les mieux conservées, on observe deux rangées de pierres pour une hauteur de 55 cm. La taille est soignée avec des joints fins. Sur le parement externe, il a été remarqué un retrait du deuxième niveau de pierres (Fig 13). Les blocs sont déposés directement sur la surface de roulement (Fig 8) coupe C1.

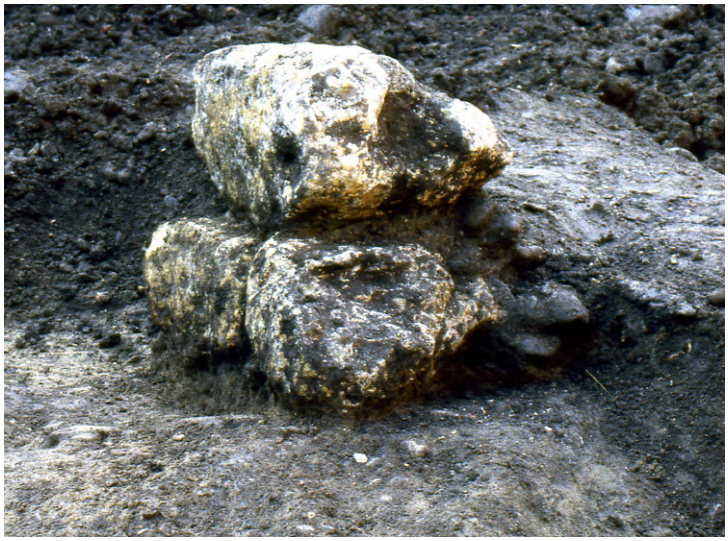

Fig 13 : bordure de la voie constituée de blocs de molasse

Dans une zone fortement perturbée par les tombes, un troisième niveau de blocs, peut-être en place, est présent avec un pendage vers l'intérieur de la voie (Fig 14).

Fig 14 : bordure de la voie dans le secteur sud

Entre les deux alignements de blocs, a été installé un ballast constitué de gros galets de 10 cm (3012/3026). Vers les bordures, les galets sont beaucoup plus gros (Fig 14). L'épaisseur moyenne de cet aménagement est de 15 à 20 cm. Il a été observé exceptionnellement dans le secteur nord, un dépôt de ces galets au-delà de la voie, contre les blocs de marne (Fig 15). La même observation a été faite lors des fouilles à la cité judiciaire (1198).

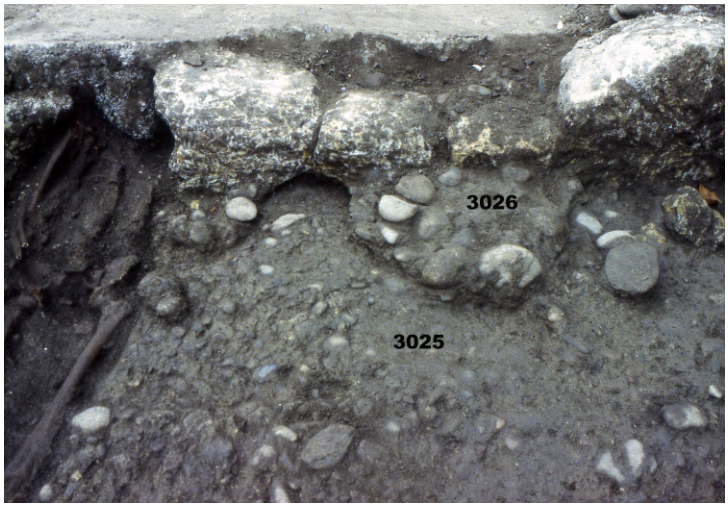

Fig 15 : bordure de la voie dans le secteur Nord

Sur cette couche de galets a été déposé un niveau de graviers et de sable jaune clair incluant quelques galets de petite taille (3011/3027). Sachant que nous n'avons retrouvé aucun élément résiduel de pavage, et ce, même dans les couches remaniées, ce niveau constitue la surface de roulement de la voie. L'inclinaison générale de la voie est peu marquée. La pente est de 0,4 %, légèrement ascendante vers le nord.

Les bas-côtés

Les bas-côtés sont constitués par un sol damé (1033 et 5039) avec des galets assez gros dans la phase 1 des travaux et plus compact dans les deux phases suivantes. A partir des bordures de la voie, ils ont été reconnus partiellement sur 25 m à l' est et 14 m à l'ouest (Fig 5).
Dans les trois phases de l'opération, nous retrouvons des ornières qui sont toutes parallèles à l'axe de la voie et qui indiquent donc une utilisation importante comme voirie secondaire de ces bas-côtés (Fig 16 à 19).

Ce niveau de sol repose sur une couche anthropisée de limon qui, dans la dernière phase, atteint une épaisseur maximale de 0,70 m (5045, 5029...).
Avec la découverte des bâtiments antiques de chaque côté de la voie, nous n'avons pas eu le temps de compléter nos observations sur la fouille de ces bas-côtés. Nous n'avons pu faire un décapage de ce sol que dans la dernière phase de l'opération sans certitude réelle de raccordement avec la Phase 2. Il est à rappeler que la trémie entre les phases 2 et 3 a été construite sans fouille préalable.

Le niveau 5039 dans la dernière phase a fourni un petit lot de céramique dont de la sigillée produite avant les années 50 : Drag 18 / Drag 24/25 (2) / Drag29B / Drag15/17 (2).
Il a surtout donné trois monnaies qui ont pu être identifiées et datées dans une fourchette de 37 à 50. Il s'agit de :

-Un **as de Caligula**, émis à Osca (Hisp.) en 37 (*RPC* I, 300).
-Une **imitation d'un as de Caligula au nom d'Agrippa** (*RIC* I² (Gaius), 58).
-Un **as de Claude** émis vers 41-50 (*RIC* I² (Claudius), 95).

Fig 16 : traces de charrois dans la Phase 1

Fig 17 : traces de charrois Phase 2 sondage 4 (vu vers l'ouest)

Fig 18 : traces de charrois Phase 3

Fig19 : traces de charrois Phase 3

Datation de la voie

Le mobilier découvert dans les niveaux de la plateforme est rare et ne permet pas de proposer une datation précise.

Le **sol damé** (3013/3025) a donné un petit lot de céramique produite dans la **première moitié du Ier siècle**.
Les niveaux supérieurs (3011/3027 et 3012/3026) n'ont livré que des fragments d'amphores.
Tout au plus on notera que la fosse 3038 sous le sol damé 3025, visible sur la coupe 1 (Fig 8), ainsi que le niveau 3015 contiennent quelques tessons de parois fines dont la production se situe à partir du règne d'Auguste.

Pour les **bas-côtés**, le sol damé (5039) est daté du **deuxième quart de la première moitié du Ier siècle.**
L'aménagement des abords de la voie, observé surtout dans la dernière phase, a nécessité un important nivellement de la zone par un limon qui est sous-jacent au sol damé. Le lot de sigillées offre un registre typologique qui se concentre sur la période **tibérienne**. L'analyse est donnée en suivant dans le descriptif de la construction du bâtiment.

Il est donc possible de proposer une date de 15-50 (tibéro-claudienne) pour l'édification de la voie.

La fouille préventive à la cité judiciaire, sous la direction de Jean Catalo, a permis de dater les niveaux de construction plus précisément avec une datation probable de 15-40 après J.-C.

Evolution des bas-côtés

En bordure orientale de la voie, des remblais constitués de limon anthropisé (3029 / 3024 ou 3033) vont être déposés (Fig 20) sur le sol damé 3025.

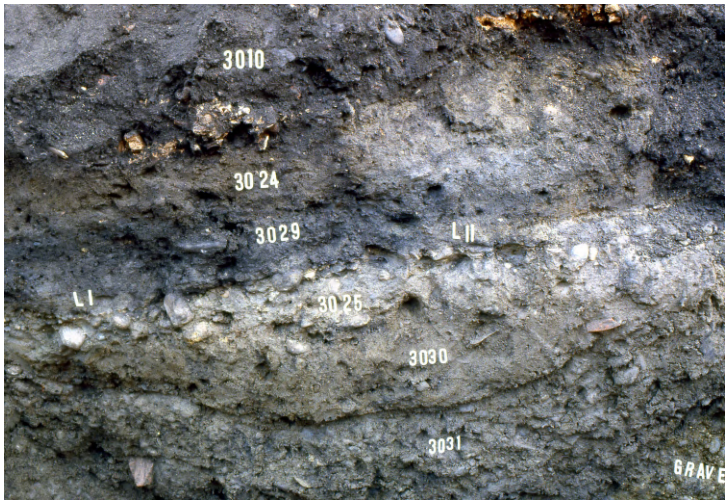

Fig 20 : remblais 3029 et 3024

Ils viennent en contact des blocs de soutènement de la voie les recouvrant jusqu'à la hauteur du premier niveau de blocs (Coupe 3 et 4 Fig 8).

Le matériel céramique se situe au **début de la deuxième moitié du Ier siècle.**

Remblai 3029 (1er remblai sur 3025)
Le lot de sigillées est du milieu du Ier siècle :
Ritt 8 / Ritt 9 (10) / Drag 29 (14) / Drag 18 (2) / Drag 15 (4)
et de la deuxième moitié du Ier siècle :
Drag 35-36 / Drag 37
Une estampille de Montans DONIC

Remblai 3024 (2e remblai)
Ritt 8 / Ritt 9 (3) / Drag 27 / Drag 35

Parallèlement, sur le sol damé 5039, nous retrouvons un **remblai 5040** avec des éléments de démolitions. Le lot de sigillées est là aussi très largement postérieur à 40 :
Drag15/17 (35) / Drag 17 (4) / Drag 24/25 (3) / Halt 14 / Drag 27 (20) / Ritt 8 (8) / Ritt 9 (4) / Drag 18 (6) / Herm 18
avec une proportion importante du début de la deuxième moitié du Ier siècle :
Drag 29B (67) / Drag 29 / Drag 37 (2)
Les estampilles sont toutes de Montans :
CHRESIMVS / DONI / DONIC / DON / SALVETV

Ces dépôts, correspondant à un nivellement de la zone avec du matériel résiduel consécutif à la construction du bâtiment et de l'égout, sont probablement **postérieurs à 60**.

Urbanisation aux abords de la voie

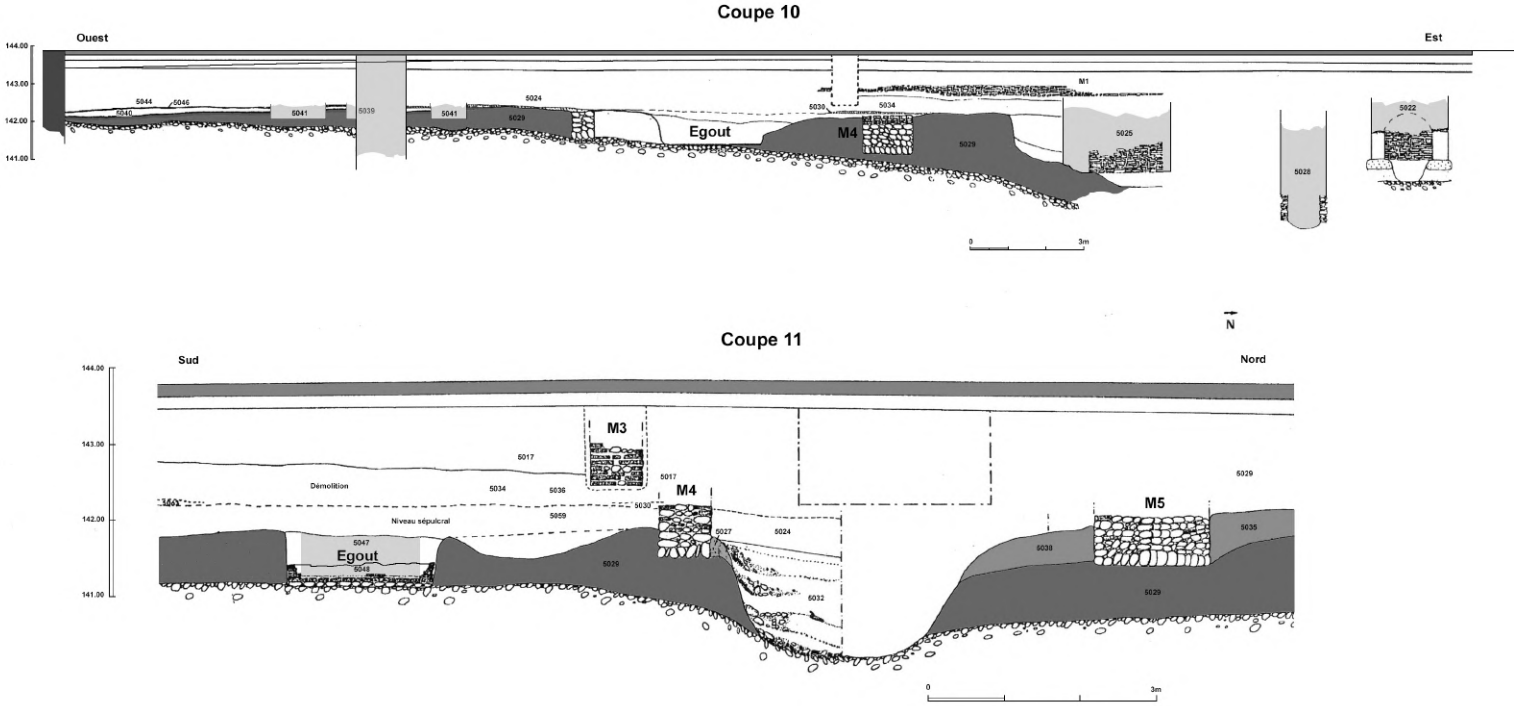

Fig 21 : dépôt de limon anthropisé avant la construction du bâtiment

Dans tout le secteur 3, nous avons pu mettre au jour des niveaux de **remblaiements antérieurs la construction du bâtiment et du réseau d'égout**. Une couche de limon anthropisé (5029-5035-5038-5045-5051-5055-5058) pouvant atteindre un mètre d'épaisseur, nivelle toute la zone, préalablement à son urbanisation (Fig 21 à 23 et 25).

Le lot de sigillées est en très grande partie de la **première moitié du I er siècle, essentiellement des années 20-40 :** Drag 17A (5) / Drag 15/17 (10) / Drag 24/25 (11) / Drag 29A (2) / Drag 19 (3) / Drag 29 (7) / Drag 27 (28) / Ritt9 (5).

La céramique découverte permet de situer cet **apport initial de limon dans la première moitié du I er siècle, essentiellement autour de 20-40.**

La partie la plus à l'est présente un fort dénivelé vers l'étang de Sauzat. En bordure du fossé médiéval (Fossé des lices), nous trouvons un **comblement (5032)** avec un apport massif d'éléments hétérogènes (Fig 24).
Le lot de sigillées (5024/5026/5027/5031/5032) offre ici un registre typologique en grande partie de la **première moitié du I er siècle** :
Drag 16 (1) / Drag 24/25 (1) / Drag 29A (3) / Drag 29 (7) / Drag 27 (7) / Ritt 8 (5) / Ritt 9 (3) / Drag 15/17 (10).
et du **milieu du I er siècle** (10%): Drag 18 (6) / Drag 29 (6).
Le reste est **postérieur** : Drag 67 (3) / Drag 22 (1) / Drag 29B (1) / Drag 35 (1) Drag 37 (1).

Ces remblais sont à mettre en relation avec le nivellement consécutif à la construction du bâtiment et de l'égout (3029/3024/5040) avec des céramiques nettement plus anciennes que la date réelle de comblement.

Fig 22 : vue générale de la phase 3 avec le limon vert

Fig 23 : vue du mur M4 avec la couche de limon (vert) en bordure du fossé des lisses.

Fig 24 : remblais en bordure du fossé médiéval

Bâtiment

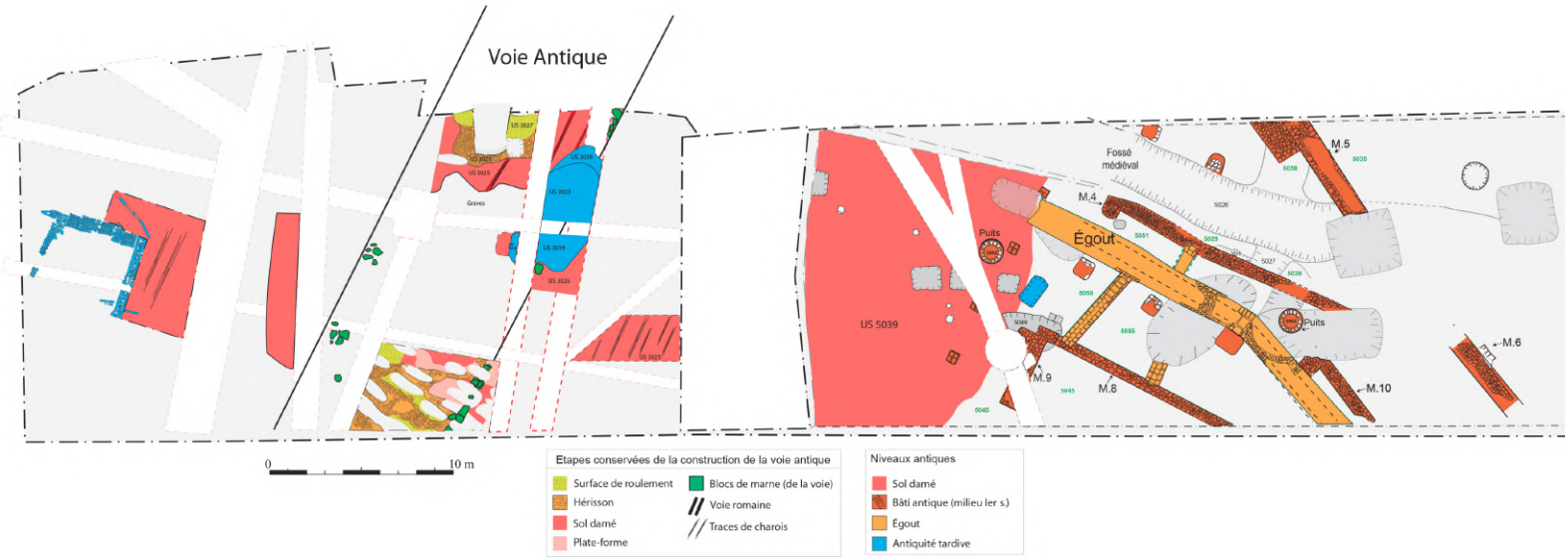

Fig 25 : plan général des vestiges antiques

Description

Dans la dernière tranche de l'opération, nous trouvons des murs orientés perpendiculairement à l'axe de la voie, nord-est/sud-ouest, distants de 26 m du bord oriental de celle-ci (Fig 25).

Seul le mur M4 est conservé en élévation sur une hauteur 0,70 m (Fig 26). Des piliers sont présents de part et d'autre des murs et sont alignés. Les fondations des murs sont constituées d'un mortier avec des galets coulés directement dans le limon. Pour les fondations des piliers, nous trouvons un mortier avec un mélange de briques et de galets.

La partie centrale du bâtiment, dans la zone fouillée, est constituée de deux murs, séparés de 8 mètres (M8 avec un retour M9 et M4). Entre ces murs se trouvent trois piliers équidistants d'environ 4 m qui devaient supporter des poteaux. Deux autres piliers équivalents sont situés plus au nord. Ils délimitent un espace couvert marqué en jaune sur la figure (Fig 27). La cellule entre les murs a une largeur intérieure de 7,40 m pour une longueur approximative de 13,70 m, soit au total une superficie de 100 m². Le bâtiment est traversé par un égout dont trois branches plus petites raccordent les murs M4 et M8.
Sur le sol 5039, nous avons 4 supports de poteaux carrés faits en briquettes. Ils sont disposés perpendiculairement aux murs du bâtiment et donc à mettre en relation avec celui-ci. Nous pouvons peut-être émettre l'hypothèse d'un aménagement accolé à ce bâtiment.

Deux puits encadrent à l'est et à l'ouest le corps du bâtiment.

Fig 26 : mur M4

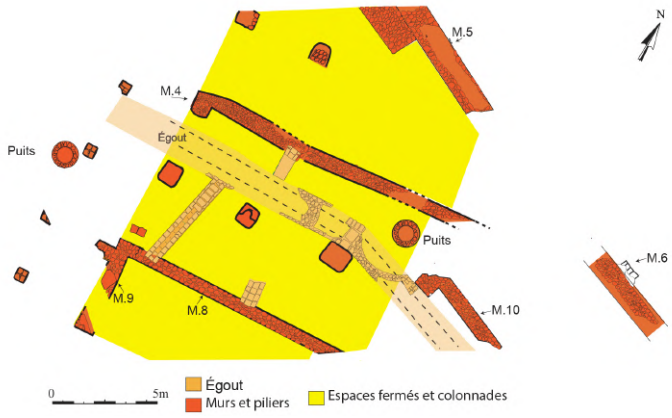

Fig 27 : plan général du bâtiment et interprétation de l'espace

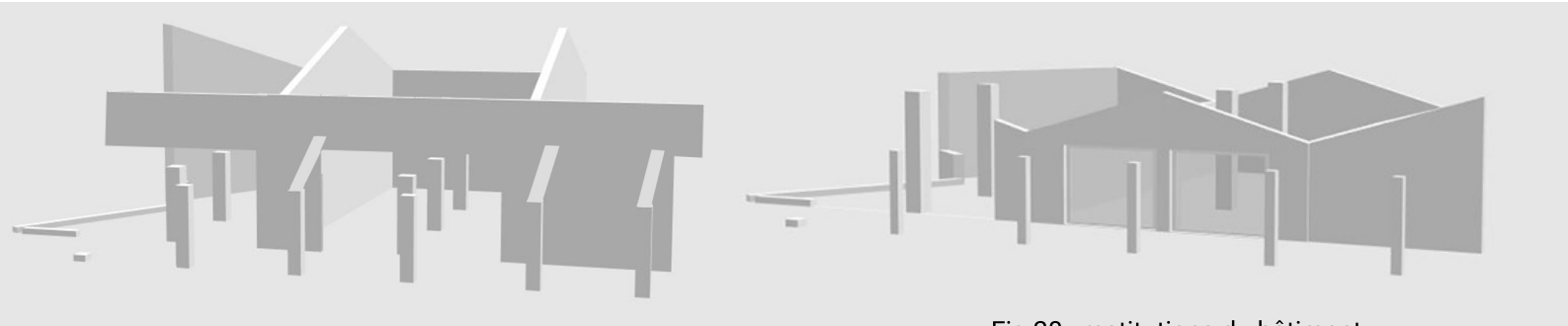

Fig 28 : restitutions du bâtiment

Fonction

Ce bâtiment, dont on ne connaît qu'une partie, présente probablement des larges ouvertures vers la voie Narbonnaise avec un système de fermeture, même si l'on ne retrouve pas de seuil construit. La simplicité de la structure montre qu'il s'agit d'un bâtiment utilitaire.
Les piliers maçonnés entre les murs des cellules pourraient faire penser à un **édifice permettant le stockage**, peut-être provisoire, des marchandises arrivées par la voie avant leur redistribution vers la ville. Il pourrait s'agir d'un **entrepôt à pièces alignées sur une seule rangée**. La taille imposante des piliers internes pourrait laisser supposer un étage. Les entrepôts assument, au-delà de la conservation des marchandises, des fonctions multiples.

La présence possible d'un portique ou d'une galerie à colonnes, attestée par la rangée de socles en briques, sur laquelle débouchent toutes les cellules, pourrait aussi traduire une volonté d'ouverture au public, caractéristique d'un **établissement commercial**. Nous pourrions donc avoir affaire à un ensemble de boutiques indépendantes qui n'ont conservé aucune trace susceptible de nous renseigner sur la nature des marchandises vendues ou éventuellement fabriquées. Deux hypothèses de restitution du bâtiment peuvent être proposées (Fig 28).

Un plan assez similaire en bord de voie a été observé à Saint-Romain-en-Gal, avec des cellules plus petites (Fig 29). Sur ce site, les auteurs s'orientent vers le schéma de boutiques au rez-de-chaussée associées à un logement situé à l'étage (Prisset et al.1994). Ce bâtiment est daté du milieu du Ier s. après J.-C. dans l'état initial, et de la seconde moitié du Ier s. après J.-C. dans sa réfection.

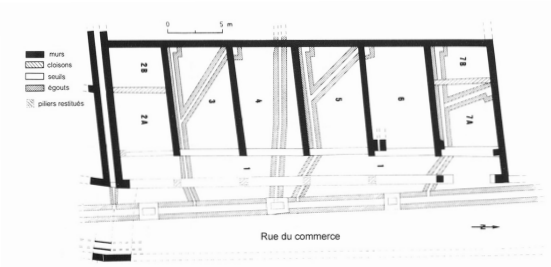

Fig 29 : plan du bâtiment commercial à Saint-Romain-en-Gal (Prisset et al.1994).

Datation

La datation du bâtiment peut-être donnée par le dépôt 5063, qui se situe de part et d'autres du mur M9, sur la couche de limon 5045. Il est constitué de briques, de galets fragmentés, de déchets de taille et de chaux.

Ce niveau a livré un peu de sigillée du milieu du premier siècle après mais surtout **deux as frustres de la première** moitié du Ier siècle (peut-être *RIC* I² (Claudius), 95).

Les quatre petits soubassements en briquettes, probablement à l'extérieur du bâtiment, sont construits sur un remblai (5040) situé sur le sol damé 5039.

La datation se rapporte au début de la **deuxième moitié du Ier siècle.**

Egout

Cette structure est à rattacher à celle mise en jour lors des opérations d'archéologie préventive sur la cité judiciaire. La largeur extérieure est de 1,30 m pour un canal interne de 0,63 m. La longueur reconnue est de 20 m. Il est construit sur un lit de mortier et de briques concassées. Le fond de l'égout est constitué de quatre briques (0,37 x 0,23 x 0,03) et sert d'assise aux murets latéraux dont la hauteur conservée est de 0,55 m (Fig 30).

Fig 30 : égout

Trois canalisations en briques se rattachent à cet égout. Elles sont raccordées au bâtiment dans le milieu des murs. Les dimensions internes sont de 0,22 m de largeur pour une hauteur de 0,17 m avec des briques de 0,32 m par 0,20 m (Fig 31).

Le mur M5/M6 a la même direction que la partie la plus au sud de l'égout. Il est construit lui aussi sur le limon anthropisé et doit être associé à cette urbanisation ainsi probablement que le mur M10 dont il ne reste qu'une partie des fondations.
Les murs M5 et M6 ainsi que le mur M10 est donc à rattacher à l'édification de l'égout

Fig 31 : dérivation de l'égout avec sa couverture à partir de M9 et raccordement dans le mur M8

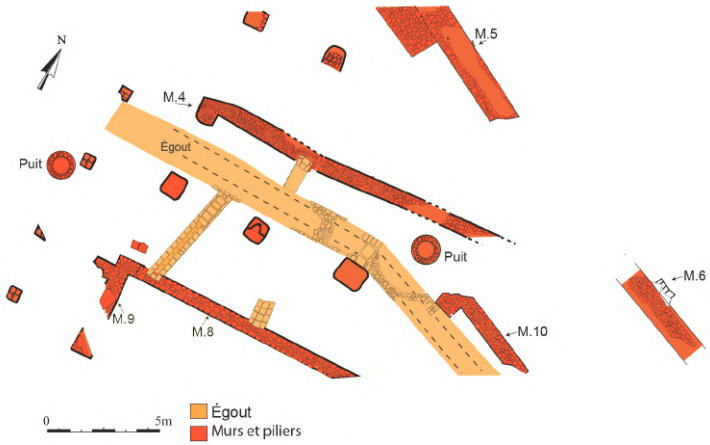

Datation

Concernant la datation, le réseau d'égout est concomitant à la construction du bâtiment et donc du **début de la deuxième moitié du I er siècle après J.-C.**

Les niveaux de démolition 5047/5048 renferment du matériel V e siècle après J.-C. et témoigne de la fin de son utilisation.

Puits

Deux puits 5042 et 5062 se trouvent à proximité du bâtiment. Leurs dimensions internes sont similaires et d'un diamètre de 0,80 m approximativement. Les cuvelages sont en briques (Fig 32).

Datation

Le premier, mieux conservé, à l'ouest a livré un **as de Claude (*RIC* I² (Claudius), 95).** Le mobilier corrobore cette date. Il comprend beaucoup de parois fines et est donc du **milieu du Ier siècle après J.-C. au plus tard. Le comblement est attesté par du matériel du Ve et VIe siècles.**

Fig 32 : puit 5042

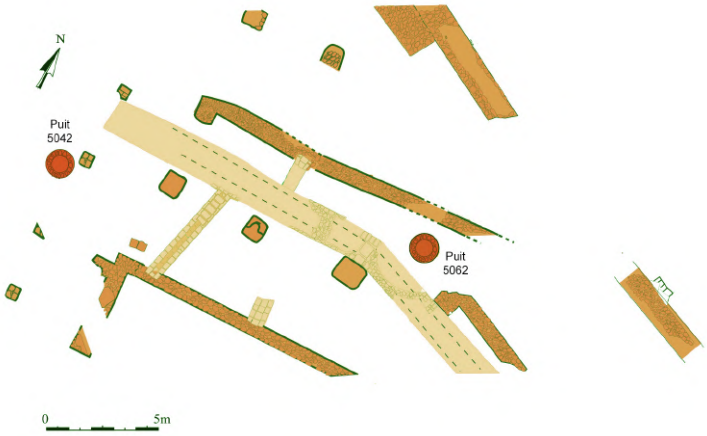

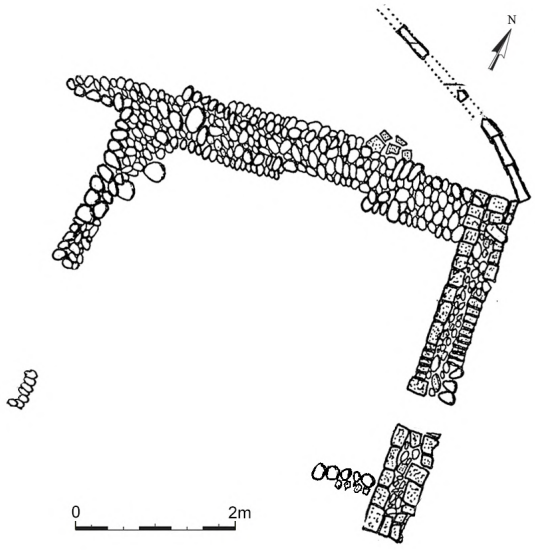

Fig 33 : vue et plan du bâtiment

1.DESCRIPTION

Dans la première phase, une construction est attribuable à l'Antiquité tardive (Fig 33). À l'ouest de la voie, des fondations d'un petit bâtiment quadrangulaire, de 5.10 m par 4.50 m ont été mises au jour. Les murs au nord et à l'ouest sont constitués de galets noyés dans un mortier. À l'est, nous trouvons une rangée de briques inclinées avec au-dessus une assise de briques horizontales. À partir d'un angle se trouve une rigole d'écoulement faite en *imbrices*. L'édification du bâtiment a été faite sur un apport de remblais (1022-1023-1024-1032-1034-1036-1038), daté *a minima* de la **fin du IVe siècle**, situé sous le niveau sépulcral médiéval 1021 (Fig 34).

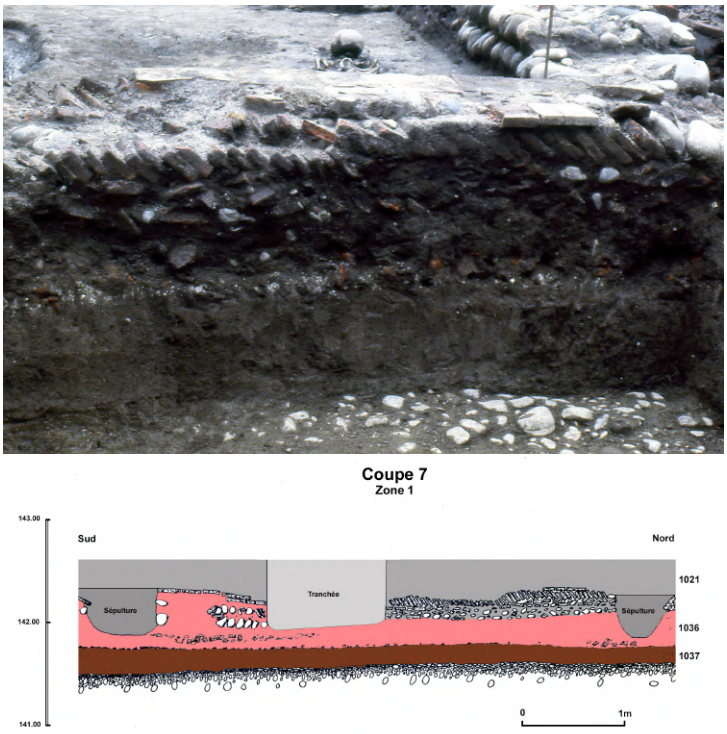

Fig 34: vue et relevé du mur est

Le mobilier rencontré dans les niveaux à l'intérieur (1027/1028/1029) est très probablement contemporain de son utilisation. La datation de la construction n'est pas antérieure au début Ve siècle.
À l'extérieur, des remblais traduisent peut-être sa destruction à la fin du Ve siècle ou au début du VIe siècle.

Dans la phase 2, nous avons pu observer une réduction de la largeur de la voirie. En effet, une importante fosse (3018/3019/3023/3028) a été creusée sur la bordure orientale de la voie (Fig 35). De forme oblongue, ses dimensions sont de 7.50 m par 3.70 m. Les blocs du mur de parement ont été retirés sur toute sa longueur. Cette fosse a servi de dépotoir constituant un lot de céramique important qui a fait l'objet d'une étude détaillée, ainsi que la faune qui y était associée. L'étude du mobilier a permis de dater cette destruction de la voirie du **début du VIe siècle.**
Nous n'avons pas de réhabilitation de la voie à cette période comme cela a pu être observé au nord à la cité judicaire ou au sud à la station de métro Palais de Justice. Il n'y a ici aucun apport de matériau pour une nouvelle surface de roulement sur les bas-côtés.

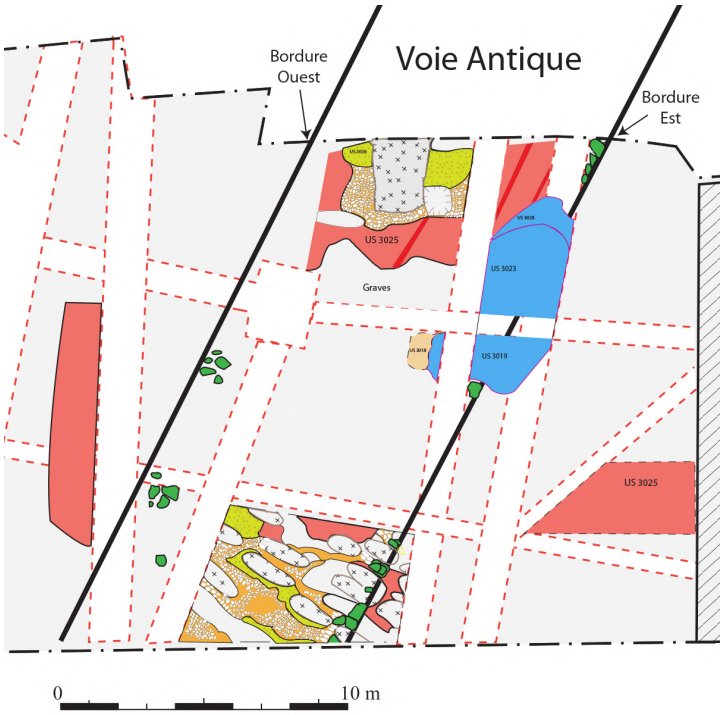

Fig 35 : la voie antique avec la fosse 3023

En phase 3, à l'est de la voie, nous assistons à une des modifications qui traduit un changement probable de vocation de cette zone. Des destructions et des comblements affectent toute la zone.
Comme cela avait été observé devant la porte Narbonnaise, l'**égout est abandonné**, et ici, les briques qui le constituent sont récupérées. Le matériel des niveaux 5047 et 5048 **situe cette destruction vers le début du Ve siècle.**
C'est aussi vers le **Ve siècle** que le **comblement du puits** (5042) est réalisé ainsi que celui du chenal (5032).
La **fosse 5060** comprend un petit lot de céramique du **VIe siècle.**

2.Étude de la faune de la fosse 3023

Isabelle RODET-BELARBI

La fosse 3023, dont le remplissage est daté de la seconde moitié du V^{e}s. à la fin du VI^{e}s., a livré 160 ossements collectés manuellement et présentant un bon état de conservation (fig. 1). Seuls trois d'entre eux portent des traces de carbonisation tandis que 27 autres montrent des impacts liés à la découpe des quartiers de viande. Si 46 fragments sont sans identification anatomique et/ou spécifique, les autres pièces anatomiques se répartissent entre différentes espèces domestiques (Barone 1976; Schmid 1972).

Fosse 3023	N.R.	NMI
Bœuf	35	2
Mouton	19	3
Porc	36	5
Poulet	18	3
Oie	1	1
Equidé	5	1
Total	**114**	

Fig.1: résultats généraux (N.R.: nombre de restes déterminés) et estimation des nombres minima d'individus (NMI).

Le porc est représenté par 36 restes provenant du squelette d'au moins cinq individus, nombre minimum évalué à partir de la pièce anatomique latéralisée la plus fréquente (NMI de fréquence), et augmenté suite aux observations faites sur les autres os et les dents (NMI par appareillement). L'estimation des âges de mortalité a été fondée sur le stade d'apparition et d'usure des dents ainsi que sur celui d'épiphysation des os (Curgy 1965, Silver 1969) puis a été rapportée aux différentes étapes de la vie des animaux domestiques (Forest 1997). Ont ainsi été reconnus un infantile mort entre 3 et 6 mois, une femelle juvénile, deux femelles et un mâle adultes. Le bœuf compte 35 ossements témoignant de la présence d'un juvénile et d'un adulte. Trois moutons adultes ont été recensés à l'aide des 19 vestiges osseux de petits ruminants collectés, grâce aux critères de différenciation entre les ovins et les caprins établis par J. Boessneck (1969) et S. Payne (1985). Deux d'entre eux sont des mâles. Le poulet est représenté par 18 ossements ayant appartenu aux squelettes d'un jeune et de deux adultes dont une femelle, tandis qu'un seul os a été attribué à l'oie domestique. Enfin, seule espèce domestique non consommée, l'équidé totalise cinq restes illustrant la présence d'un individu subadulte/adulte.

Les traces de découpe observées sur les ossements de bœuf sont caractéristiques de la boucherie pratiquée lors de la période gallo-romaine. Les mandibules sont fractionnées au niveau du condyle articulaire lors de leur séparation d'avec la tête. Les fragments de côtés mis au jour portent de traces de coups à leurs extrémités témoignant de la division de la cage thoracique en plusieurs portions. Une vertèbre cervicale fendue transversalement indique de la même façon une découpe du rachis en tronçons tandis qu'une vertèbre lombaire voit l'un des processus latéral ôté lors de la levée de la colonne vertébrale. Une scapula mise au jour quasiment entière possède des marques sur sa face interne correspondant à l'enlèvement de la viande. Les os longs sont morcelés; les extrémités proximales et distales sont séparées de la diaphyse qui est concassée. Il en est de même pour les métapodes qui sont débités. Dans le cas du porc, les coups portés sur les mandibules les fractionnent en trois segments, isolant le corps de l'avant et de la branche. Les os longs sont divisés en deux ou trois fragments. Enfin, les chevilles osseuses des moutons ont été séparées du crâne lors de la récupération de la corne. Aucune de trace de dépeçage n'a été observée sur les os des extrémités des pattes de bœuf, de mouton et d'équidé. Les ossements de ce dernier ne portent, par ailleurs, aucune marque de découpe.

Les quelques mesures prises selon les standards publiés par A. von den Driesch (1976) peuvent être comparées à celles relevées sur les ossements mis au jour dans les niveaux datés des IVe-VIe s., lors de fouilles effectuées sur les sites de Donjon-Capitole (Catalo et al. 1996), de Parking Esquirol (Arramond et al. 1992-93) et d'Extension-Préfecture (Catalo et al. 1995a). Il apparaît que le bœuf de Paul Feuga illustré par l'extrémité proximale de radius est de très forte corpulence et n'a pas d'équivalent dans les autres niveaux (fig. 2).

Pièce anatomique	Radius		Métacarpe		Tibia		Métatarse	
Bœuf	Bp	Dp	Bp	Dp	Bd	Dd	Bd	Dd
Paul Feuga	**99**	**52**	**59**	**32**	**66**	**54**	**60**	**32**
Donjon Capitole (400 - 600)	77	42	54	31	62	48	53	30
	80	45	56	33	63	45	54	31
	82	41	56	34	66	49	55	30
	82	45	57	35	66	51	55	33
	85	45	58	35			56	31
	91	47	59	38			57	32
			60	37			58	31
			61	37			58	32
			61	39			69	37
			63	39				
			72	45				
			73	45				
Parking Esquirol (300 - 550)			52	32			49	28
							50	29
							52	32
							54	31
							54	32
							56	29
							57	34
							58	33
Extension Préfecture (450 - 600)	80	43	53	31	55	40	51	28
			53	32			52	29
			55	35			53	30
			64	38			54	31
			70	45			55	29
			73	44			58	33
							59	32
							60	32
							62	34
							69	38

Fig. 2 : Mesures des divers ossements, en mm (d'après A. von den Driesch 1976).

En effet, la largeur maximale du diamètre transverse relevée sur un exemplaire de cette même pièce anatomique découverte sur le site de Donjon-Capitole est égale à 91 mm. Il en est de même dans le cas de l'extrémité distale du tibia dont les données métriques sont parmi les plus fortes. Mais ces animaux ne sont pas des exceptions pour l'époque. Les bovins des IVe-VIe s. atteignent, en effet, dans le cas des individus « très grands » des tailles au garrot d'au moins 1,30-1,40m et possèdent une robustesse notable (Forest, Rodet-Belarbi 2002). En revanche, les bœufs représentés par le métacarpe et le métatarse se placent dans l'intervalle formé par les mesures rassemblées sur les trois sites de comparaison. Ils sont de format « grand » et s'intègrent parfaitement dans la population bovine de cette période chronologique.

L'extrémité proximale d'un radius de porc mesure dans son diamètre transverse (Bp) 26 mm et dans son diamètre antéropostérieur (Dp) 18 mm ; données métriques « classiques » pour cette pièce anatomique.

Les comparaisons entre les nombres de restes attribués aux animaux de la triade domestique indiquent que les proportions sont similaires entre les sites de Paul Feuga et de l'Hôtel d'Assézat (Catalo et al. 1995b). Le bœuf correspond à 38 % du total, tandis que le mouton/chèvre totalise 21 % ou 23 % et que le porc compte pour 39 % et 40 % (fig. 3). Les ossements d'animaux mis au jour dans le remplissage de la fosse FS 3023 et sur le site de l'Hôtel d'Assézat sont caractéristiques des dépotoirs domestiques et illustrent des rejets alimentaires dans ces quartiers de Toulouse de cette époque. En revanche, sur les sites Parking Esquirol et Extension-Préfecture, les ossements de bovins sont très largement majoritaires en raison de la nature des dépôts mis au jour. Ceux-ci correspondent à des rejets suite au traitement de leurs carcasses (Rodet-Belarbi 2003). La corpulence de celle-ci implique un désossage plus poussé que pour celles des porcs et des petits ruminants, et une évacuation des os rationnelle et méthodique, sous forme, le plus souvent de dépôts, en particulier dans le ballast des voies où ils sont réemployés comme matériau de construction comme en témoigne la voirie mise au jour sur le site d'Extension-Préfecture.

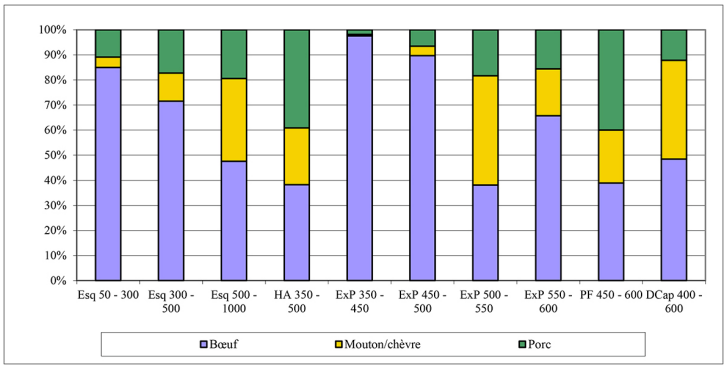

Fig. 3 : répartition du nombre de restes de bœuf, de mouton/chèvre et de porc, en %, sur les sites de Parking Esquirol, Hôtel d'Assézat, Extension-Préfecture, Paul Feuga et Donjon-Capitole.

Bibliographie

Arramond et *al.* 1992-1993 : ARRAMOND (J.-C.), BOUDARTCHOUK (J.-L.), LLECH (L.), RODET-BELARBI (I.), MOLET (H.), LE NOHEH (Ch.), REVERDY (S.) — *Parking Esquirol Toulouse (31)*. Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, Toulouse, 1992-1993, 3 vol.

Barone 1976 : BARONE (R.) — *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, tome I., Ed. Vigot, Paris, 1976.

Boessneck 1969 : BOESSNECK (J.) — Osteological differences between sheep (*Ovis aries Linné*) and goat (*Capra hircus Linné*), *Science Archaeology, a Survey of Progress and Research*, Thames and Hudson, 1969, 331-358.

Catalo et al. 1995a : CATALO (J.), LLECH (L.), RIBEIRO (J.), (P.), RODET-BELARBI (I.) — *Extension-Préfecture, Toulouse*. Document Final de Synthèse. Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995.

Catalo et al. 1995b : CATALO (J.), CHIABRANDO (M.), FILHOL (C.), GENEVIÈVE (V.), RIBIERO (J.), RIFA (P.), RODET-BELARBI (I.) — *Hôtel d'Assézat/n°4 rue Clémence-Isaure, Toulouse*. Document Final de Synthèse. Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995, 2 vol.

Catalo et al. 1996 : CATALO (J.), LLECH (L.), FOY (D.), FURLAN (S.), GAUDIN (E.), MOLET (H.), DIEULAFAIT (F.), RODET-BELARBI (I.) — *Donjon-Capitole, Toulouse*. Document Final de Synthèse. Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées, Toulouse, 1996.

Curgy 1965 : CURGY (J.-J.) — *Apparition et soudure des points d'ossification des membres chez les mammifères*. Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris-Zoologie, 22, 3, 1965, 173-307.

Driesch von den 1976 : DRIESCH VON DEN (A.) — *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*, Peabody Museum bulletins, 1, 1976, 1-137.

Forest 1997 : FOREST (V.) — Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence, *Revue de Médecine Vétérinaire*, 148, 12, 1997, 951-958.

Forest, Rodet-Belarbi 2002 : FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.) — À propos de la corpulence des bovins en France durant les périodes historiques, *Gallia*, n°59, 2002, 273-306

Payne 1985 : PAYNE (S.) — Morphological Distinctions between the mandibular teeth of young Sheep, *Ovis*, and goats, *Capra*, *Journal of Archaeological Science*, 12, 1985, 139-147.

Rodet-Belarbi 2003 : RODET-BELARBI (I.) — Répartition spatiale des dépotoirs de boucherie bovine dans les agglomérations gallo-romaines. Première approche. In Ballet (P.), Cordier (P.), Dieudonné-Glad (N.) dir. — *La ville et ses déchets dans le monde romain. Rebuts et recyclages*. Ed. monique mergoil, Montagnac, collection Histoire et archéologie romaine 10, 2003, 197–208.

Schmid 1972 : SCHMID (E.) — *Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists*, Elsevier Publishing Compagny, Amsterdam, Londres, New-York, 1972.

Silver 1969 : SILVER (I. A.) — The Ageing of Domestic Animals. In BROTH-WELL (D.R.) and Higgs (E.S.) (dir.), *Science in Archaeology. A Survey of Progress and Research*. Thames & Hudson, London, 1969, 283-302.

Conclusion

VOIE NARBONNAISE

La fouille a confirmé le tracé de la voie Narbonnaise. La construction s'est faite en trois étapes comme cela a pu être observé plus au nord (Catalo, 1999). Sa partie centrale était composée d'un radier de galets délimité par les blocs de marne. Sa largeur est légèrement inférieure à neuf mètres. C'est une voie sans dallage (Fig 36).

BÂTIMENTS

À l'est, en bordure du bas-côté, est élevé un bâtiment parallèlement à la voie, à vocation commerciale.
Une couche de limon est amenée avant les fondations des murs. Elle est datée de la **première moitié du Ier siècle**, plus précisément autour des **années 20-40**.

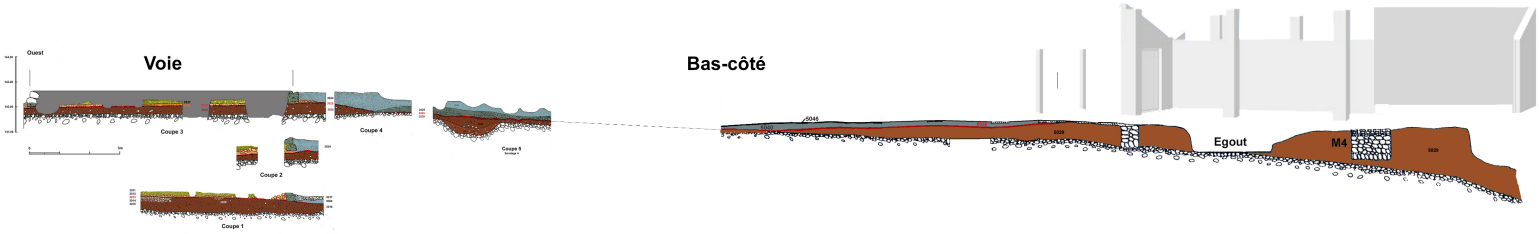

Fig 36 : coupe de la voie et du bas-côté

Nous avons en bordure de celle-ci des bas-côtés qui ont aussi servi de zone de circulation. **Le sol damé** (5039) qui les constitue dans la zone orientale est daté de la fi**n de la première moitié du Ier siècle après J.-C.**

La **datation de la voie** peut-être donnée par l'aménagement initial des bas-côtés. Nous pouvons l'attribuer à la période tibéro-claudienne. (s.l. les années **15-50 ap J.-C.**).

Au milieu du I^er^siècle, les bas-côtés sont recouverts par des **apports de déblais** qui viennent en contact avec les blocs de soutènement de la voie les recouvrant jusqu'à la hauteur du premier niveau de blocs.

Un **abandon partiel de la voirie** peut-être proposé autour de la **fin du Ve**siècle par le matériel issu de la fosse qui oblitère le bord oriental de la voie (US 3018-3019-3023).

La construction est datée, par des niveaux de sol et par un remblai qui nivelle tout l'espace (3024-3029/5040/5024--5026-5027-5032), du **début de la deuxième moitié du Ier siècle (40-80).**

Il en est **de même de l'égout édifié simultanément.**

De l'autre côté de la voie, vers l'ouest, un autre bâtiment est plus tardif (IVe, début Ve siècle).

À la fin du Ve siècle, on assiste à une réduction de la voie. C'est à cette même période (V^e^ / VIe siècle) que l'on peut dater un abandon général de la zone marqué par une destruction des bâtiments, de l'égout et le comblement des puits.

Tout comme ce qui a été vu en fouille à la porte Narbonnaise, il existe un hiatus chronologique, en ce qui concerne le mobilier entre la construction et l'abandon de cette zone.

Bibliographie générale

Arce, Gofeaux 2011 : ARCE (J.) , GOFFAUX (B.) *Horrea d'Hispanie et de la Méditerranée romaine* , Casa de Velasquez N° 125, 2011, 366 p.

Arramond et al. 2004 : ARRAMOND (J.C.), REQUI (C.), VIDAL (M.), Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse, Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch, aux IIème et Ier siècle a.C ., *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France* XXVIIIe colloque de l'AFEAF Toulouse, 20-23 mai 2004, p. 385-409

Astre 1963 : ASTRE (G.), Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse, *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, vol 125,14e s. t4, 1963, p. 25-34

Baccrabère 1991 : BACCRABERE (G.), Voie et centurations antiques à la sortie sud de la cité toulousaine, dans M.A.S.I.B.L.T., vol 153, t II, 1991, p.139-164

Badie 1995 : BADIE (A.), Le décor sculpté des monuments toulousains, dans Archéologie Toulousaine, Antiquité et Haut Moyen Âge, Découvertes récentes (1988-1995), Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1995

Badie 2002 : BADIE (A.), *Le décor architectonique de Toulouse*, Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité, Collection de l'Ecole Française de Rome, 2002, p.268-281

Boudarchouk et al. 2001 : BOUDARTCHOUK (J.-L.), GARDES (Ph.), QUANTIN (F.,) 2001, Les lacs sacrés des Tectosages ont-ils jamais existé ?, dans M.S.A.M.F., t. LXI, 2001, Bull. de l'année académique, p. 234-235.

Boudarchouk et al. 2001 : BOUDARTCHOUK (J.L.), CABAU (P.), GARDES (P.), MOLET (H.), QUANTIN (F.), Les « Lacs sacrés » et l'or des Toctosages de Toulouse à travers les sources littéraires de l'Antiquité tardive, du Moyen-Âge et de l'époque Moderne, dans M.S.A.M.F., 2001, t LXVI, 2006, p.15-40

Broens 1951 : BROENS (M.) , Essai de topographie antique de Toulouse, Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France, année 1951,Tome 14.2, pp. 287-314

Catalo et *al.* 1999 : CATALO (J.), PAYA (D.), PONS (J.), LE NOHEH (C.), MOLET (H.) avec les collaborations de DUCHESNE S., RODET-BELARBI (I.),GENEVIEVE (V.), La cité Judiciaire de Toulouse, Phase 1 (Haute Garonne), D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, 1999.

Catalo et *al.* 2007: CATALO (J.), PAYA (D.), MOLET (H.), LLECH (L)., CALLEDE (F.), DAYRENS (O.), GENEVIEVE (V.), RODET-BELARBI (I.), WALICKA (H.), CORNARDEAU (S.), Cité judiciaire (Haute garonne), R.F.O. I.N.R.A.P. /S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007.

Catalo et *al.* 2012 : CATALO (J.), GENEVEVE (V.), PORTET ((N.) avec la collaboration de CALLEDE (F.), CORNARDEAU (S.), MOLLET (H.), RAYNAUD (M.A.), un habitat médièval sur les allées Jules Guesde à Toulouse, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, t. LXXII (2012) p. 175-200.

Catalo, Cazes, 2010 : CATALO (J.), CAZES (Q.), Toulouse au Moyen-Âge, 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480), Loubatières, 2010

Cazes et *al*. 1988 : CAZES (Q.), GARDAIR (V.), BOUDARTCHOUK ((J.L.),CASANAVE (S.), PERRON D'ARC (M.), Les fouilles du Rectorat à Toulouse , Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, Toulouse 1988, pp 6-44.

Février 1996 : FEVRIER (P.A.) Remarques sur le paysage d'une ville à la fin de l'Antiquité :l'exemple d'Aquilée, publication de l'Ecole Française de Rome, Année 1996, pp 549-601.

Fornasier 2003 : FORNASIER (B)., Les fragments architecturaux des arcs triomphaux en Gaules romaines, Annales de l'Université de Franche-Comté, vol 746, N°46, 2003

Genevieve 1995 : GENEVIEVE (V.), Circulation monétaire à Toulouse au IVe siècle, dans Archéologie Toulousaine, Antiquité et Haut Moyen Âge, Découvertes récentes (1988-1995), Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1995

Geneviève 1999 : GENEVIEVE (V.), Une nouvelle collection numismatique au Musée Saint-Raymond, Le Jardin des Antiques, Amis du Musée Saint-Raymond, N° 27, Décembre 1999

Geneviève 2000 : GENEVIEVE (V.), Monnaies et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire romain (Ier-Ve siècle), Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, 2000

Passelac, Vernhet 1993 : PASSELAC (M.), VERNHET (A.), Céramique sigillée sud-gauloise, Lattara 6, 1993.

Paya, Catalo 2011 : PAYA (D)., CATALO (J.), Le cimetière Saint-Michel de Toulouse, CNRS éditions / Inrap, 2011

Paya et *al.* 2004 : PAYA (D).,CATALO (J.), DUCHESNE (S.), LLECH (L.), MOLET (H.), avec les collaborations de CALLEDE (F.), DAYRENS (O.), GENEVIEVE (V.) MARLIERE (P.), Métro Palais de justice à Toulouse (Haute-garonne), D.F.S. de fouille préventive, A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, 2004.

Peyre 1993 : PEYRE (G)., Toulouse, Allées Paul Feuga, Bilan scientifique de la Direction région Midi-Pyrénées,1992, 1993, p74.

Peyre, Gomez 1993 : PEYRE (G.), GOMEZ (F.), Fouilles des Allées Paul-Feuga (Toulouse, Haute-Garonne): résultats préliminaires, Le Jardin des Antiques, Bulletin de l'Association des Amis du Musée Saint-Raymond, N° 12, Avril 1993

Prisset 1994 : Prisset et PRISSET. (J.L.), BRISSAUD (L.), LEBLANC (O.), Évolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques , Gallia, 1994, Tome 51, pp.41-79 et pp118-129

Solier et *al.* 1991 : SOLIER (Y.) et al., La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombardie à Narbonne sous la direction d'Yves Solier, suppl. R.A.N. – n° 23, 1991.

Chapiteau composite et corniche modillonaire

Alain BADIE

Parmi le matériel découvert sur la fouille, deux blocs d'architecture sont particulièrement bien conservés. Le premier est une corniche d'angle en marbre, le second un chapiteau composite en calcaire.

La corniche d'angle

H. totale 0,275 ; L. cons. 0,61 ; l. cons. 0,47.

Contexte de la découverte : niveau d'inhumation du Xe- XIIe siècle (1021).
Allées Paul - Feuga

De bas en haut se superposent : un talon décoré de rais de cœur en ciseau, un rang de denticules, un filet, un rang d'oves et de fers de lance. Au-dessus alternent des modillons dont la partie plafonnante ornée d'une feuille d'acanthe s'achève par un baudrier et des caissons surcreusés décorés de rosettes à quatre ou cinq pétales. Directement au-dessus des modillons un nouveau rang d'oves et de fers de lance amène au larmier dont la corona est projetée par un soffite complémentaire. Cette corona décorée d'une file de rectangles verticaux est surmontée d'un filet.

Le lit d'attente a conservé des traces de scellement horizontaux et verticaux ; il présente, tout comme la face de joint, une bordure travaillée plus finement.

Les rectangles verticaux de la corona ancrent cette corniche dans une tradition de corniches à modillon bien identifiée en Narbonnaise et en particulier à Toulouse. La présence du soffite complémentaire renvoie, quant à lui, aux corniches bien plus imposantes de la Maison Carrée de Nîmes et du temple du forum de Saint-Bertrand-de-Comminges mais aussi à l'arc d'Orange. Ces caractères ainsi que par exemple l'absence de décor dans les métopes conduit à proposer une datation dans la **première moitié du 1er s. ap. J .-C.** (Badie 1995, 44 et 45 et Badie 2002, 279)

Le chapiteau composite de colonne libre

H. totale 0,41 ; Diamètre à la base 0,32 ; H. de la couronne de feuille 0,20 ; H. du calathos 0,24 ; H. de l'échine ionique 0,10, H. de l'abaque 0,06.

Contexte de la découverte : niveau d'inhumation du Xe- XIIe siècle (5017).
Allées Jules - Guesde

Une face du chapiteau est en assez bon état, deux autres sont très abîmées, la dernière ne présentant que des traces du décor. Les feuilles de la couronne sont très abimées, seules deux retombées sont intactes ; les volutes d'angles et les cornes de l'abaque manquent ; le registre ionique n'est plus visible que sur une face

La corbeille de ce chapiteau composite était décorée par une couronne de huit feuilles dont cinq sont conservées. Elles se développent sur un calathos décoré de languettes. On distinguera les feuilles axiales des feuilles angulaires. Les feuilles axiales possèdent 7 folioles légèrement convexes dont les digitations sont à peine individualisées. Elles forment deux courtes digitations latérales triangulaires autour d'une large digitation axiale cordiforme. La côte axiale est une nervure fine en relief. Le creusement des folioles est convexe. Les zones de contact entre les folioles forment des gouttes très effilées suivies d'un mince triangle curviligne.

Les feuilles angulaires sont plus difficiles à décrire mais la découpe des folioles semble différente de celles des feuilles axiales. Les trois digitations semblent cordiformes, chaque feuille ne présenterait alors que 5 folioles.

Par ailleurs au-dessus de la foliole axiale de cette feuille se distingue un élément végétal que l'on attribuerait à la retombée du décor des volutes. Cette retombée a d'ailleurs rendu délicate la sculpture de la perle à l'arrière de la volute.

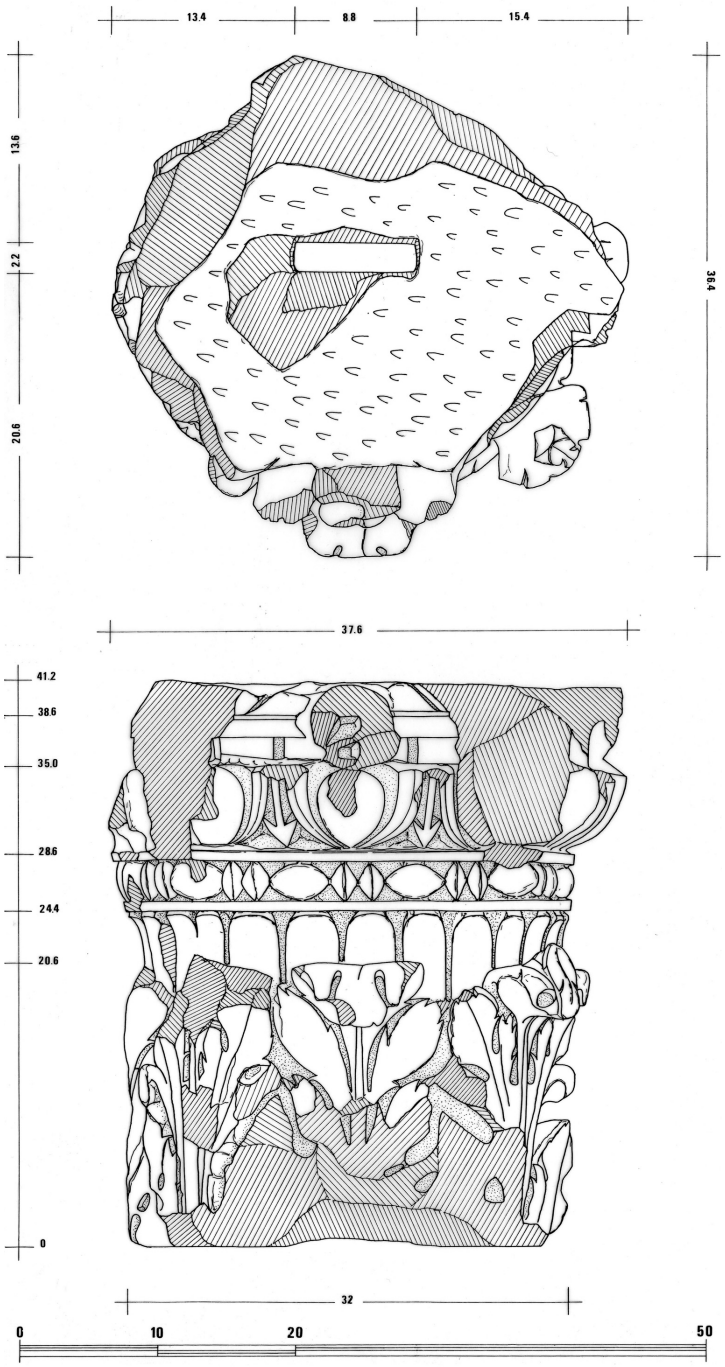

Un rang de perles et de pirouettes entre deux listels assure la transition entre la corbeille et l'échine ionique. Trois oves ventrus sont nettement séparés de leurs coques dont les extrémités supérieures ne convergent pas et dont les extrémités inférieures ne se referment pas. Les pointes de flèche intermédiaires sont très détachées des coques. En l'absence de canal, les volutes disparues étaient indépendantes.

L'abaque composé de trois moulures (un rang de billettes, un cavet lisse et une tresse à deux brins) repose directement sur l'échine ionique. Le motif axial est illisible. Le lit d'attente présente un trou de louve.
La morphologie générale (calathos tapissé de languettes, suppression du canal des volutes) ainsi que la forme des pointes de flèche amènent à proposer une date vers la **deuxième partie du premier siècle ou le deuxième siècle** (Badie 1995, 42 et 44 et Badie 2002, 277). C'est ainsi que la forme des feuilles de la première couronne se retrouve par exemple sur le chapiteau M 67 de Périgueux daté par D. Tardy du premier tiers du II. C (Tardy, 2005, 65).

Conclusion

La localisation de leurs découvertes à l'extérieur de la ville à proximité de la nécropole sud de Toulouse et leurs hauteurs réduites font de ces deux blocs architecturaux des candidats très plausibles à une attribution à deux monuments funéraires d'époque différente. Pour autant, rien ne permet d'exclure complètement une autre provenance. On sait qu'à Toulouse les fragments de blocs d'architecture ont largement été réutilisés et disséminés dans plusieurs secteurs de la ville. C'est ainsi que plusieurs blocs appartenant à une série homogène de corniches monumentales en marbre ont été découverts aussi bien dans la cité judiciaire que sur la place Saint-Etienne (Cazes, 1988, p. 70-71, Badie 2020 p. 273 et 279, Badie Rosso à paraitre).

Bibliographie

Badie 1995 : BADIE (A.), « Le décor sculpté des monuments toulousains », dans *Archéologie toulousaine. Antiquité et Haut Moyen-âge,* Catalogue de l'exposition du même nom, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1995, p. 41-45.

Badie 2002 : BADIE (A.), « Le décor architectonique de Toulouse » dans J.-M. Pailler (dir.), Tolosa. *Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 281, 2002, p. 268-282.

Badie, Rosso (à paraître) : BADIE (A.), ROSSO (E.), « Le bloc des Amazones et l'architecture en marbre à Toulouse » dans Y. Maligorne (dir.), *Marbres et architecture dans les Gaules*, actes du colloque tenu à Narbonne le 6 octobre 2016 (à paraitre)

Cazes 1988 : CAZES (D.), « Notices 55 : deux sections de corniches corinthiennes » dans *Palladia Tolosa, Toulouse romaine*, Catalogue d'exposition, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 70-71.

Tardy 2005 : TARDY (D.), *Le décor architectonique de Vesunna* (Périgueux antique), coll. Aquitania, 12, Bordeaux, Fédération Aquitania, 2005

Plan général

Médiéval et Moderne

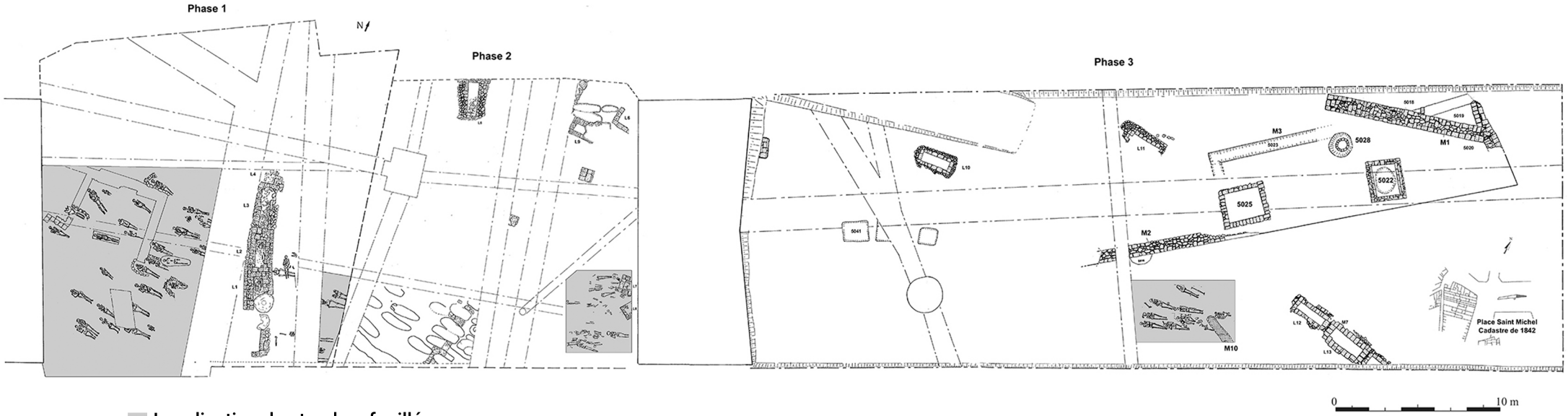

Localisation des tombes fouillées

Localisation des coupes

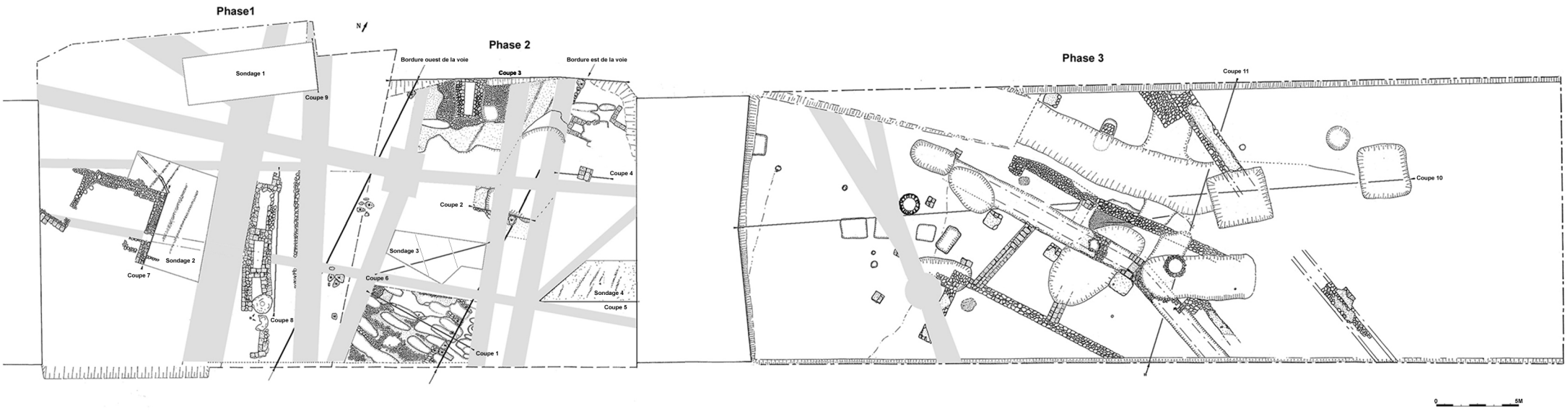

Plan général
Antiquité

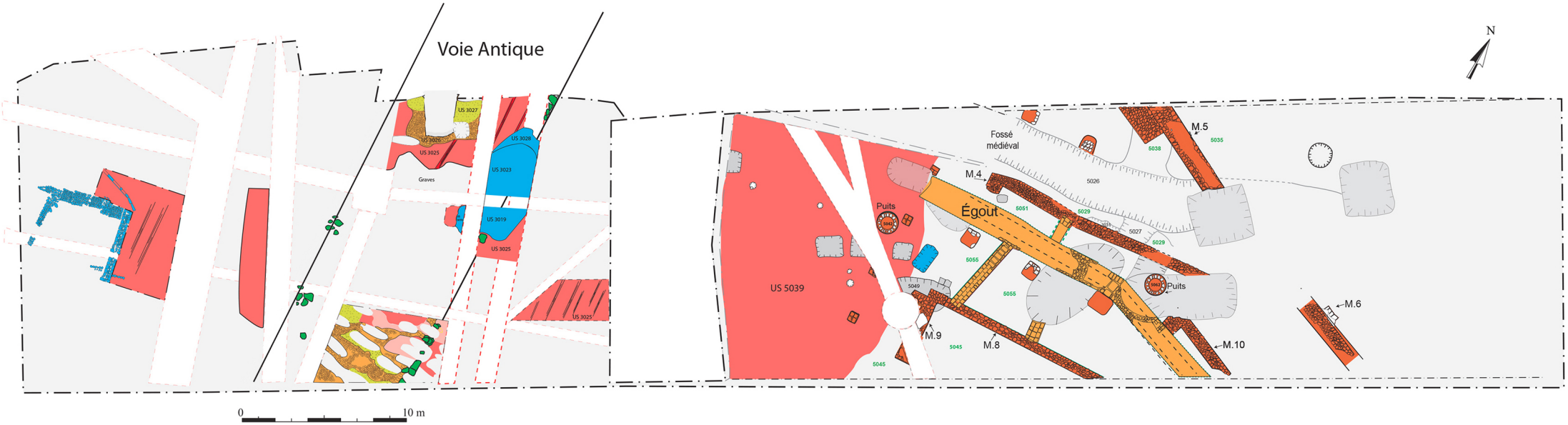

Etapes conservées de la construction de la voie antique

- Surface de roulement
- Hérisson
- Sol damé
- Plate-forme
- Blocs de marne (de la voie)
- Voie romaine
- Traces de charois

Niveaux antiques

- Sol damé
- Bâti antique (milieu Ier s.)
- Égout
- Antiquité tardive

Plan général
Antiquité tardive

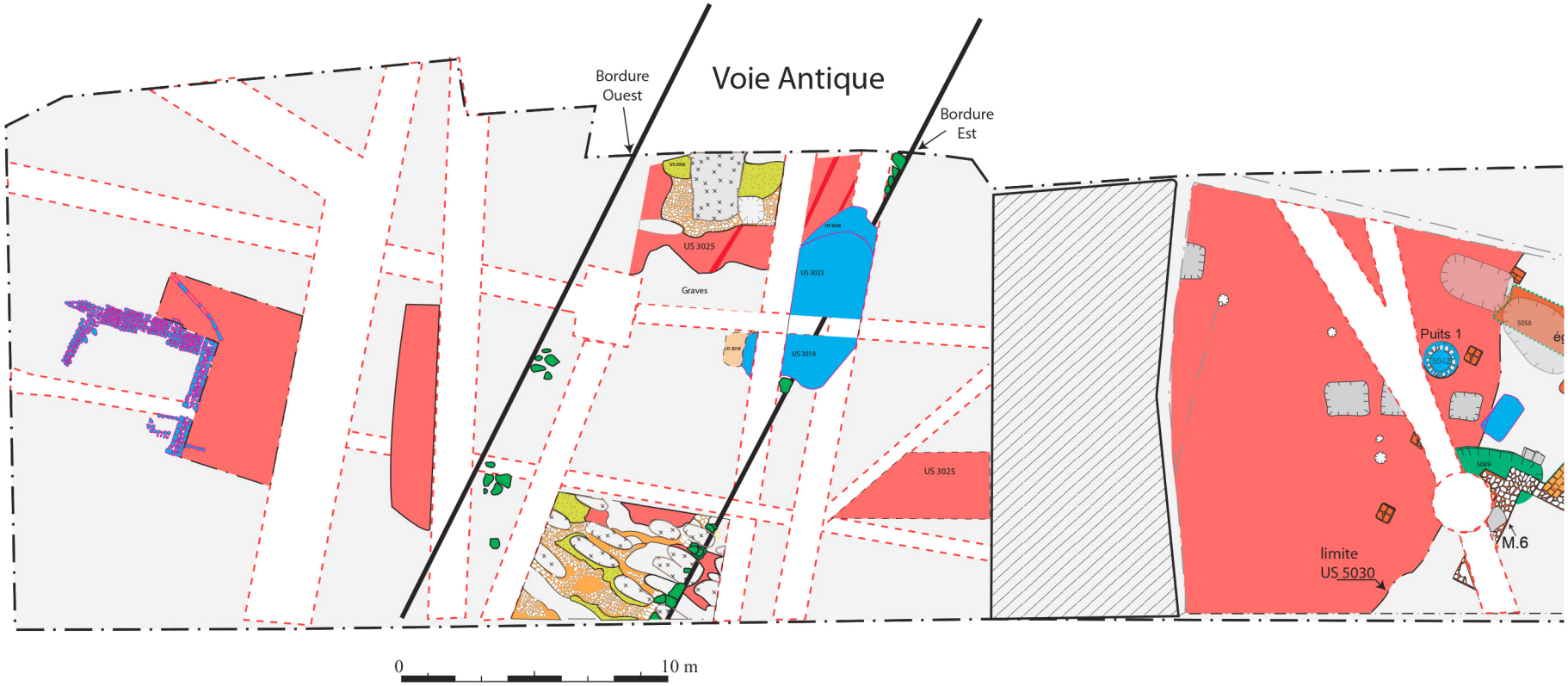

Antiquité tardive

Coupe de la voie et du bas-côté

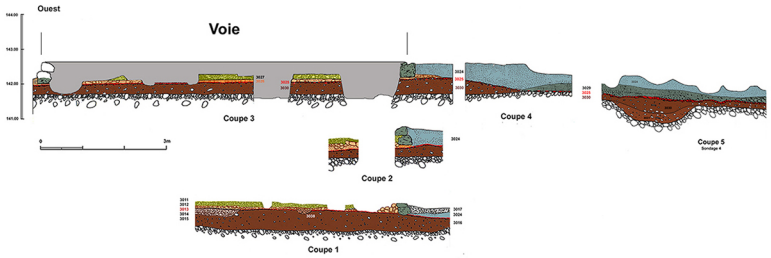

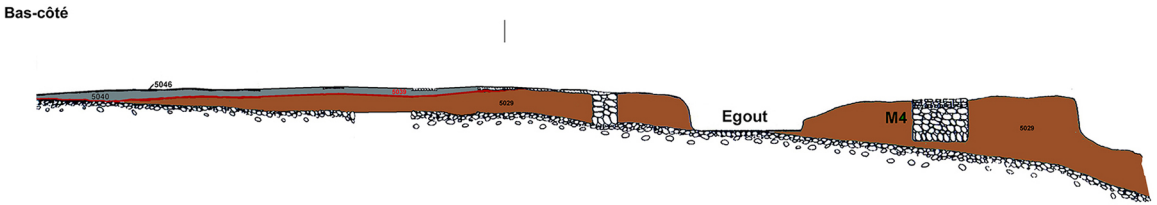

Coupes de la voie

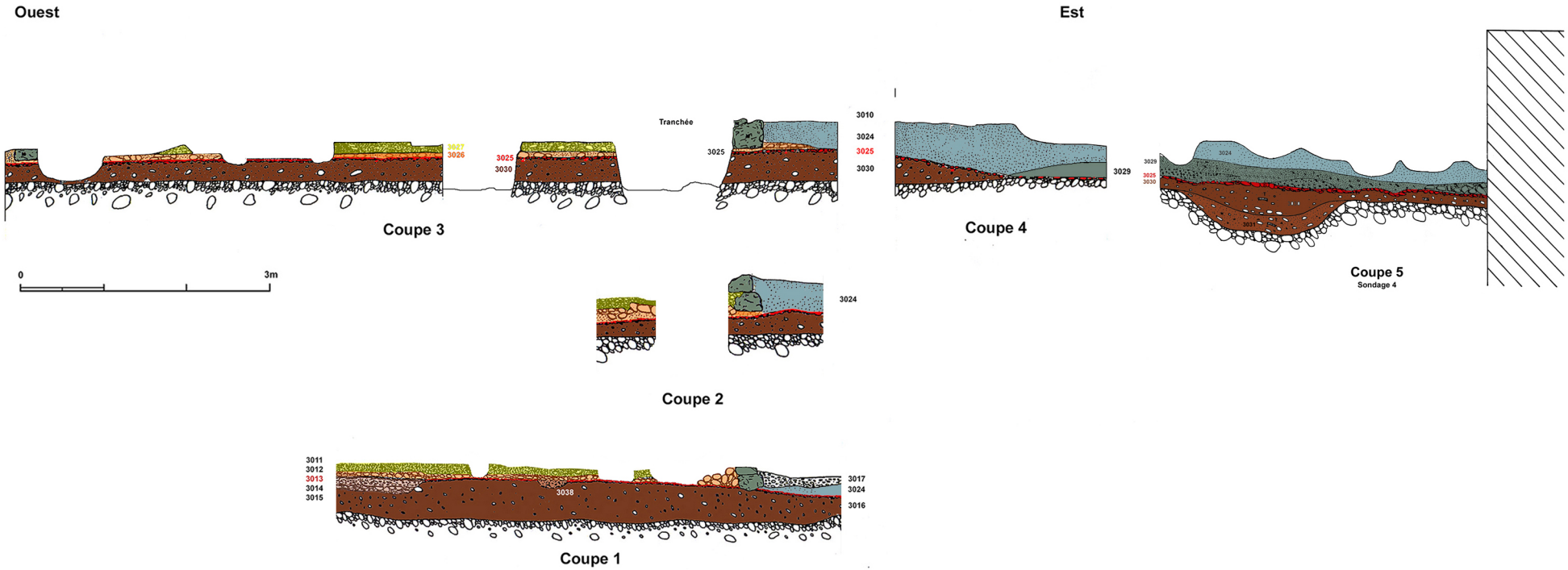

Coupe 6

Sondage 3

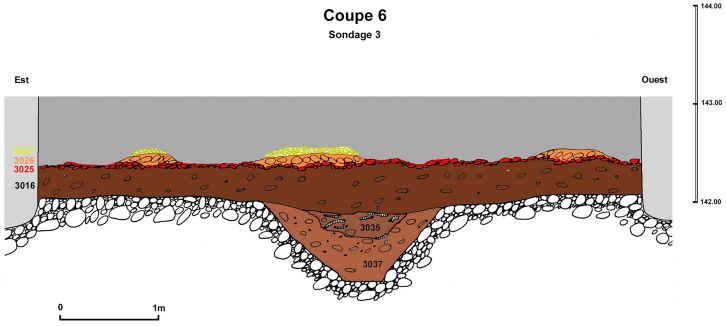

Coupe 7

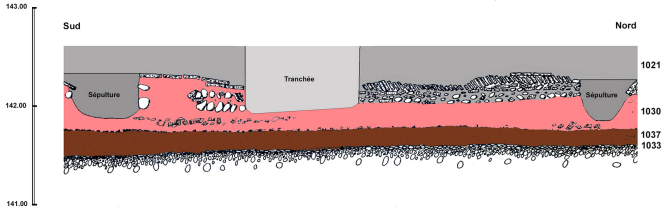

Coupe 8

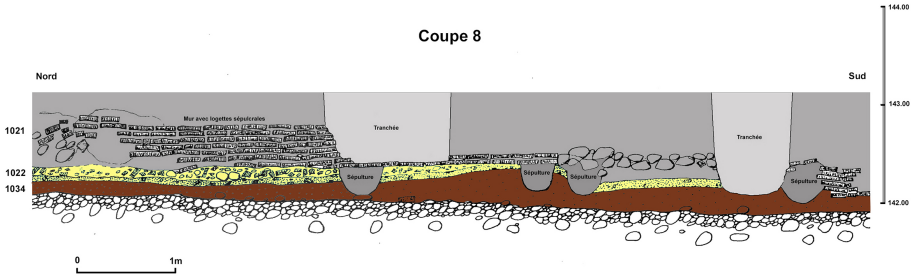

Coupe 10

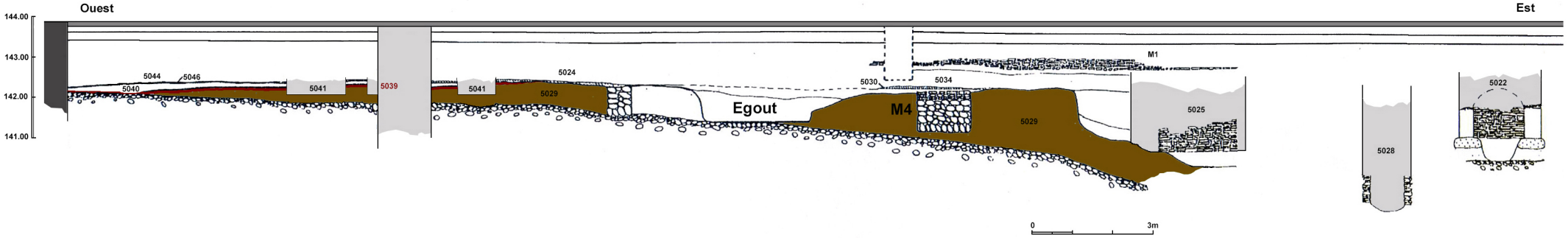

Coupe 11

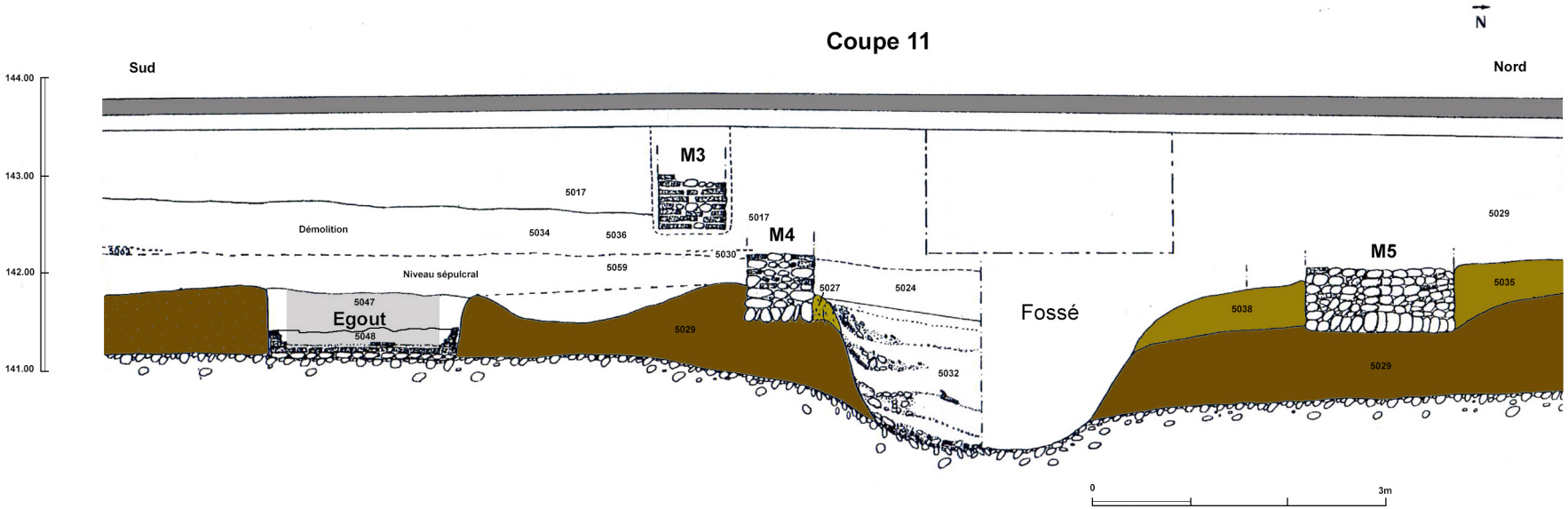

Nature	US	N°	Droit	Revers	Atelier	Frappe
Bâtiment Antiquité tardive Remblais avant construction	1022	1	Ind.	Type *Fel Temp Reparatio* (FH3)	Ind.	335-341
	1024	1	Ind.	Imitation type *Fel Temp Reparatio* (*FH*3)	Clandestin	Post. 353
		2	Ind.	Imitation type *Fel Temp Reparatio* (*FH*3)	Clandestin	Post. 353
		3	Ind.	Imitation type *Fel Temp Reparatio* (*FH*3)	Clandestin	Post. 353
		4	Ind.	Ind.	Ind.	IIIe - IVe
		5	Constance II	Type *Fel Temp Reparatio* (FH3)	Ind.	335-341
		6	Arcadius	Type *Victoria Auggg*	Ind.	Post. 388
		7	Valens ou Valentinien I	*Gloria Romanorum*	Arles	364-367
	1036	1	Constance II	*Fel Temp Reparatio* (FH3)	Arles	353-358
Bâtiment Antiquité tardive Remblais avant construction	1027	4	Constant	Imitation type*Victoriae Dd Auggq Nn*	Clandestin	Post. 341
		5	Constance II	*Fel Temp Reparatio* (FH3)	Oriental	353-358
		6	Constance II	*Fel Temp Reparatio* (FH3)	Cyzique	353-358
		7	Valens	*Securitas Rei Publicae*	Rome	367-375
		8	Ind.	*Securitas Rei Publicae*	Lyon ou Arles	364-375
		9	Ind.	Type *Vot V Mult X*	Ind.	Post. 350
		10	Ind.	Imitation type *Gloria Exercitus* (1 ét.)	Clandestin	Post. 330
		11	Constant ?	Imitation type*Victoriae Dd Auggq Nn*	Clandestin	Post. 341
		12	Constantin I	*Sarmatia Devicta*	Lyon	323-324
		13	Hadrien ou Trajan ?	Ind.	Rome	Début IIe
	1028	1	Ind.	Fruste	Ind.	Fin IVe
		2	Ind.	Fruste	Ind.	Fin IVe
		3	Ind.	Fruste	Ind.	Fin IVe
		4	Ind.	Fruste	Ind.	Post. 275
		5	Ind.	Fruste	Ind.	Fin IVe
		6	Valens	*Securitas Rei Publicae*	Arles	364-375
		7	Valens ou Valentinien I	*Securitas Rei Publicae*	Arles	364-375
		8	Théodose I	Type *Victoria Auggg*	Ind.	Post. 383
	1029	1	Constantin I	*Gloria Exercitus* (1 ét.)	Nicomédie	336-337
		2	Valentinien I	*Securitas Rei Publicae*	Arles	364-367
		3	Gratien	*Reparatio Rei Pub*	Lyon	378-383
		4	Ind.	*Sol*	Ind.	Début IVe
		5	Constance II, Constant	Constantin déifié	Oriental	341-348
Bâtiment Antiquité tardive Niveau de démolition	1030	1	Valens	*Securitas Rei Publicae*	Arles	367-378
Voie Fosse Antiquité tardive	3023	1	Constance II ou Constant	Imitation type*Victoriae Dd Auggq Nn*	Ind.	Post. 341
		2	Tétricus I	Imitation type *Hilaritas*	Clandestin	Postérieur 274
Voie Bas-côtés Sol damé	5039	1	Claude	Type *Constantiae*	Clandestin	Post. 41
		2	Gaius pour Agrippa	Type Neptune	Clandestin	Post. 37
		3	Gaius	Cavalier à droite	Osca	37
Niveau sépulcral	5017	1	Marc Aurèle	*Aequitas*	Rome	177-178
		2	Hadrien	*Virtus*	Rome	117-138
		3	Hadrien	*Restitutori Italiae*	Rome	134-138
		4	Claude II	Ind.	Ind.	268-270
Puits	5042	1	Claude	Type *Constantiae*	Clandestin	Post. 41
Bâtiment (Entrepôt) Sol	5063	1	Claude	Ind.	Clandestin	Post. 41
		2	Claude	Ind.	Clandestin	Post. 41

Liste des monnaies des niveaux archéologiques cités dans le texte
d'après F. Dieulafait (étude 1993) et V. Geneviève (Geneviève 2000)